

ABONNEMENTS

ÉTATS-UNIS ET EUROPE . \$1.50
CANADA \$1.00
Strictement payable d'avance

FONDÉ EN 1886

ANNONCES

Première insertion 10 cts la lign.
Insertions subséquentes . . 5 cts la ligne
Conditions spéciales
pour annonces à long terme

LE PROGRES DU SAGUENAY

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORPORÉ.—PROPRIÉTAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDIGE EN COLLABORATION

Le numéro : 2 sous

Le numéro : 2 sous

En causant

Un congrès historique

Le quatrième Congrès des Canadiens-Français d'Ontario vient de se terminer à Ottawa. La solennité de l'heure où la question bilingue va bientôt atteindre les limites du tragique de situation, le courage et l'enthousiasme des congressistes, l'autorité des voix qui y ont dénoncé l'injustice ontarienne, le nombre des délégués et des adhésions: tout cela donne au récent congrès une importance historique, et impose brillamment à l'attention du Canada tout entier la célèbre question du bilinguisme, que plusieurs semblaient préférer laisser dans l'ombre afin de pouvoir la réléguer plus vite dans l'oubli.

On l'a fait remarquer déjà, ce quatrième congrès ontarien est une leçon de tactique et d'énergie. Il a groupé encore une fois les représentants de toute une race et ces représentants sont venus attester, au cœur même du pays, sur la ligne de front entre Ontario et Québec, la détermination de cette race d'aller "jusqu'au bout." Cette réponse aux défis les plus odieux jetés chaque jour par le gouvernement et par les juges ontariens à notre patience, montre que nous ne nous laissons point abattre et ne pouvons manquer d'impressionner les ennemis: il n'y a pas grand faiblesse ou lâcheté à attendre de gens qui sont partis... pour aller jusqu'au bout. Dans la mesure où le congrès décourage les persécuteurs il stimule nos espérances: il est impossible que les fils de ces vaillants luttteurs, de ces héros héroïques soient destinés à disparaître dans la... grande fusion! La défaite ne pourrait venir que de notre propre reddition, puisque ce pour quoi nous nous battons est "immortel". Mais nous voyons précisément, avec Sa Grandeur Mgr Béliveau, dans cette immortalité du droit, la raison... de réclamer "jusqu'au bout".

"Nous réclamons un droit, dit-il. Et parce que le droit ne meurt pas, nos réclamations ne cesseront que le jour où les autorités publiques auront enfin arboré au-dessus de nos écoles le drapeau de la justice"

Ce congrès, nous voudrions insister plus longuement là-dessus, a démontré la solidarité de notre race dans cette lutte du bilinguisme: solidarité de droit, puisque la guerre soutenue ici et là, sera—est déjà—portée ailleurs; solidarité de fait. Ecoutez deux vénérables évêques: "Frères, s'écrie Mgr l'Évêque de Haileybury, vous n'êtes pas seuls dans la lutte de géants que vous avez entreprise pour conserver votre langue et vos écoles." Et l'évêque missionnaire du Keewatin, Mgr Charlebois: "Il est un motif de ténacité et de persévérance que je tiens à vous proposer: c'est que la magnifique lutte que vous faites a eu et aura des effets salutaires non seulement dans l'Ontario, mais aussi dans les autres provinces du pays, spécialement dans le Manitoba et le Nord-Ouest."

"Vous n'êtes pas sans savoir que, bientôt peut-être, nos Canadiens de là-bas auront à subir une persécution semblable à celle de l'Ontario. Témoins enthousiastes de votre courage, de votre union, de votre admirable organisation, ils seront prêts à combattre à leur tour et à vaincre."

Puis c'est le groupe imposant des témoins de la solidarité québécoise: représentants de nos grands journaux catholiques, délégués de l'Association Saint-Jean-Baptiste, de la jeune mais combien méritante A.C.J.C.!

Une fois de plus, frères de l'Ontario, vous constatez que vous n'êtes pas seuls. Et de notre côté, au contact de plus en plus intime avec vous, nous, du Québec, nous comprenons mieux chaque jour quelle infamie ce serait de notre part de vous laisser seuls!

Nous non plus!

Plusieurs journaux s'insurgent contre l'idée de soumettre les Caisses Populaires à l'inspection gouvernementale.

Nous n'en voulons pas, nous non plus! Chacun son métier et les moutons seraient bien gardés. Il y a une limite à nous mettre la politique partout. Notre province a déjà trop souffert de cette manie funeste.

L'œuvre des Caisses Populaires est née du dévouement d'un concitoyen éclairé. Elle a grandi à ses frais, en dehors de la politique. Elle a multiplié les bienfaits économiques et moraux et comblé une lacune sociale. D'autres pays, très pratiques, nous l'ont empruntée et la laissent s'épanouir en toute confiance. Depuis plus de 15 ans, les Caisses Populaires ont atteint un chiffre d'affaires considérables, sans jamais accuser un seul sou de déficit ou de détournement! Est-ce qu'on ne trouve pas franchement qu'elles ont fait leurs preuves? Pourquoi donc introduire leur inspection dans l'engrenage politique, quand on ne l'a pas osé faire pour les grandes banques?

Nous voudrions bien savoir d'où sort cette idée saugrenue de l'inspection officielle.

Laissons à l'œuvre des Caisses le soin de contrôler elle-même ses opérations!

Quelle raison pourrait-on invoquer pour justifier cette intervention directe de l'État dans une œuvre sociale?

Il faut protester par tout le pays contre ce projet insidieux, et signer en nombre les requêtes que l'on vous présentera dans le but de combattre l'inspection gouvernementale.

Chacun chez soi!

Boycottons-les!

Sous cette rubrique, La Vérité du 6 février, cite et approuve le conseil donné par M. A. Lavergne au cours de sa dernière conférence à Montréal.

"Boycottons les produits de l'Ontario" s'est écrié Lavergne. La Vérité ajoute: "Nous sommes bien de l'avis de M. Lavergne, il est opportun, pratique et de bonne guerre de boycotter les produits commerciaux et industriels de la province—berceau du fanatisme."

Nous saluons cette idée avec enthousiasme. L'argent à son influence. L'endroit le plus sensible de l'Anglais, dit La Vérité, c'est son gousset. Frappons-là, sans pitié. C'est d'ailleurs la décision prise au Congrès d'Ottawa. "Contre la persécution brutale ou insidieuse, écrit M. Omer Héroux, contre les intrigues et les menaces, nos compatriotes sont décidés à se défendre avec une égale énergie."

"Et puisqu'on les oblige à soutenir une guerre particulière

au milieu de la grande guerre, ils auront recours aux méthodes de guerre. Ils ont formellement décidé cet après-midi d'employer le boycott commercial—et M. Morin les en a félicités—contre les ennemis qui se servent de leur influence et de leur argent pour les persécuter. ET ILS SONT ASSEZ NOMBREUX POUR QUE CELA COMPTE."

Rien de plus légitime. A la guerre comme à la guerre! Mais l'effet serait presque manqué si les canadiens-français de Québec allaient continuer de favoriser le commerce d'Ontario. Lorsque nos frères de là-bas vont se donner la peine d'organiser le boycottage, et encourir des ennuis, des sacrifices d'argent pour maintenir la lutte sur le terrain mercantile, n'allons point neutraliser leurs efforts et leur travail en continuant nos faveurs au commerce ontarien.

Est-il besoin de le rappeler? Pour être efficace, le boycott exige de l'ensemble et de l'union, sinon, il risque de tourner au fiasco.

C'est pourquoi nous espérons voir s'établir parmi les canadiens-français des Ligues d'acheteurs au moyen desquelles on sera certain d'assurer à la lutte mercantile son maximum d'étendue et de cohésion.

Echos du Congrès d'Ottawa

MERCREDI 16 DÉC.

Tout le monde arriva de bonne heure dans la salle des séances hier après-midi; on semblait décidé à faire du bon travail et à en faire beaucoup. La séance fut ouverte par M. l'abbé L.-C. Raymond, premier vice-président en l'absence de M. le sénateur Landry, retenu par ses devoirs au sénat.

Après la prière récitée par Mgr Latulipe, M. l'abbé Raymond dit que certains négociations avaient amené l'inspecteur en chef Waugh à changer les dispositions à propos de l'inspecteur anglais protestant tel qu'imposé par le règlement 17. On a proposé que ce second inspecteur des écoles bilingues soit un catholique, M. l'inspecteur Swift, un anglais catholique.

Le président demanda alors à M. S.-M. Genest d'expliquer un peu la situation au sujet de ce double inspectorat.

A PROPOS D'INSPECTION

M. Genest commença par dire que l'inspecteur Summerby vint en ville ici pour faire l'inspection des écoles l'an dernier 4 jours avant la fermeture des classes à la fin de l'année scolaire. Comme nous allions célébrer notre fête patronale, nous donnâmes congé aux enfants et nous offrîmes à l'inspecteur de visiter les écoles vides. Il refusa et fit rapport que l'on avait refusé de lui permettre de faire l'inspection.

M. Waugh l'inspecteur général des écoles, ajouta M. Genest, discuta la question de l'inspection avec la commission scolaire d'Ottawa. On lui dit que l'on ne pouvait pas plus accepter un inspecteur catholique au-dessus des inspecteurs bilingues qu'un inspecteur protestant.

Cependant, pour aider la cause et les écoles on proposa à l'inspecteur en chef de faire l'inspection lui-même ou par ses représentants directs. Cette offre a été acceptée et M. Swift, choisi par M. Waugh pour le représenter se rendit aux écoles, dit qu'il était le représentant de l'inspecteur en chef et fut admis.

Tout alla bien jusque là, mais ce fut tout ce qu'il y eut de bien. Les rapports ont été envoyés au département de Toronto, sur du papier avec entêtes au nom de l'inspecteur anglais des écoles bilingues et il signa, non pas comme représentant de Waugh, mais comme inspecteur anglais des écoles bilingues, titre sous lequel on n'aurait jamais voulu le recevoir dans les écoles.

Voyant que les conventions n'étaient pas observées et que l'on nous trompait, M. Genest dit qu'il écrivit une lettre à l'inspecteur Waugh lui disant qu'il avait manqué à sa parole et que désormais on ne recevrait plus ses inspecteurs dans les écoles.

M. Genest donna lecture de cette lettre et de plus il lut la circulaire adressée à toutes les commissions scolaires par l'Association d'Education.

Il termina cette explication en donnant à tous les conseils de prendre entre leurs mains la direction de leurs enfants. Ce ne sont pas les maîtres qui doivent dire aux enfants de sortir, mais ce sont les parents qui doivent le faire.

ARRIVÉE DE VISITEURS

Pendant que M. Genest parlait on salua avec enthousiasme l'arrivée des représentants de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal. La société nationale a envoyé six délégués, au nombre desquels on remarquait M. Victor Morin, le président et M. Arthur St-Pierre le secrétaire.

M. Camille Tessier, vice-président général de l'A.C.J.C. était aussi du nombre des visiteurs.

LE CAS DE M. PRESTON.

La voix publique demanda à M. Preston de dire quelques mots sur l'incident dont il était le héros. Il raconta sa visite à l'hôtel de ville avec plus de 3,000 contribuables canadiens-français. Puis, il fit voir à l'auditoire quelle émotion on ressent quand de bonne heure le matin, quand on goûte encore un sommeil réparateur, on se voit réveillé par le visite matinal d'un officier de police.

Il dit que nous commençons à en avoir assez du prussianisme ontarien. On commence par vouloir arracher la langue des Canadiens-français, on leur enlève leur droit de suffrages et l'administration de leurs taxes, et voilà que maintenant, on va empêcher les citoyens anglais même de murmurer leur mécontentement contre les lois injustes.

C'en est assez. La mesure est pleine. Nous nous rappellerons que nous vivons sous le drapeau britannique, symbole des libertés du peuple et que le premier principe de ces libertés c'est qu'il n'y a pas de taxes sans représentation.

LE CAS DE GREEN VALLEY

Le président demanda ensuite au R. P. Charlebois, O.M.I, de faire un peu l'histoire de la cause Green Valley.

Il dit que dans l'arrondissement scolaire No. 1 de cette localité les Canadiens-français voyant qu'ils avaient 41 enfants à l'école sur 46, résolurent d'avoir du français.

N'ayant jamais eu de maîtresse diplômée à cette école, on crut que tout le monde serait satisfait si les commissaires engageaient une institutrice avec un brevet. C'est ainsi que Mlle Sénécal fut engagée. Les Ecoisais de cet arrondissement se plaignirent du fait que l'on enseignait le français à l'école et prirent une injonction pour faire changer les choses.

L'inspecteur vint, déclara que cette école était une école anglaise et que le français n'y pouvait pas être enseigné, alors que Mlle Sénécal, maîtresse bilingue ayant un diplôme de 3e classe, ne pouvait pas enseigner là.

On dut remercer Mlle Sénécal et l'on engagea Mlle Quessel. Cette nouvelle institutrice possédait aussi un diplôme bilingue, et l'inspecteur la refusa, alors elle alla passer des examens et reçut un diplôme anglais de 3e classe.

Les injonctions furent plaidées devant M. Falconbridge qui condamna les commissaires à renvoyer leur institutrice, à annoncer dans les journaux de Toronto et le Catholic Record pour trouver une remplaçante.

Les commissaires trouvèrent préférable d'annoncer dans le "Droit". Ils reçurent des réponses, mais la seule qui eut le diplôme de 2e classe ne savait pas un mot de français. Alors on garda Mlle Quessel.

Les commissaires furent alors accusés de mépris de cour et traduits devant la justice. Le juge Mastens après bien des délibérations vint de les condamner à \$500, d'amende et les frais si l'on continue à enseigner du français dans l'école en question.

Suite à la page 2

Un carnaval.....sec!

Le Carnaval va battre son plein d'amusements et de folies. Que voulez-vous? C'est la mode.

Le jour et la nuit, on va mener grand-train, sauter, danser, "se patiner" comme dit Baptiste.

Les uns vont s'épuiser; d'autres commettre des imprudences qui vont se résoudre en migraines, ou en rhumatismes ou en fluxion!

—Du moins, ne buvons pas. La boisson, c'est connu, affaiblit le système, prépare le "lit" à toutes les maladies en diminuant notre force de résistance.

—Du moins... Que m'importe! dit-on, pourvu que je m'amuse.

—Du moins? Pour passer à travers les extravagances des jours gras il faut une santé à toute épreuve.

N'allons pas augmenter les risques en pintochant. Pas de petit coup d'appétit, pas de petit coup de "réchaud", pas de petit coup de politesse surtout! Pas de premier petit coup qui, comme la première des quatre prunes, en appelle un autre, puis un autre, etc!

Que vous restiez à la campagne ou à la ville, dans les rangs ou au village, faites-vous un devoir d'aider à détruire la mode de boire, spécialement à certaines époques de l'année. Ne commandez pas de caisses pour le Carnaval, déconseillez les autres de le faire. Vous ferez un travail très utile à tous les points-de-vue: économie, santé, exemple...

Si on ne peut pas empêcher le Carnaval, donnez-nous, du moins un Carnaval sec!

Pierre BOILEAU.

Politiciens sornois

(De "La Vérité")

Dans une note qui peut être inspirée par l'esprit de parti, mais qui cette fois n'en renferme pas moins la vérité, l'Événement met les catholiques en garde contre certains députés radicaux qui nichent dans la députation libérale, à Québec.

"Autrefois, dit-il—ces politiciens—parlaient beaucoup, mais, ne faisaient pas grand'chose. Ils ont appris depuis à se taire et à réaliser silencieusement leurs projets. On ne les entend plus, comme en 1897, jurer de reléguer les curés dans leur sacristie, promettre de réaliser un programme digne des radicaux français, courir les campagnes pour prêcher leurs soi-disant réformes scolaires.

"Mais, sans bruit, sournoisement, méthodiquement, ils commencent à passer des lois pour enrayer l'action ecclésiastique, pour empêcher sur les privilèges du clergé, voire pour récompenser les apôtres de l'émancipation, comme par exemple, Godfroy Langlois. Ils agissent dans l'ombre à la façon de qui l'on sait.

"En même temps, l'influence des avancés des députés libéraux va croissant. Regardez les meneurs du comité des bills privés, et vous verrez là exercer leur pouvoir, les petits radicaux canadiens-français tandis que quelques naïfs, qui ne savent pas au juste pourquoi ils sont rouges, subissent leurs volontés occultes."

En effet, il se passe à notre Législature des choses, et ils se dit des paroles qui sont bien de nature à faire sursauter d'horreur et d'indignation les catholiques même les plus endormis. Il ne faut pas se faire d'illusion, Godfroy Langlois n'est plus là, mais son esprit sectaire, sa mentalité exécration, ses procédés de fourbes et de dénigreurs, ont été légués en héritage à plusieurs députés radicaux.

Si ce n'était pas la peur de l'électorat, toutes les monstruosités du bill des Trois-Rivières passeraient comme un lettre à la poste. Ne nous endormons pas, nous, catholiques, tandis que dans le silence et sournoisement un petit groupe de législateurs radicaux et sectaires sont en devoir de nous forger des fers. Veillons donc au grain!

POUR LES CULTIVATEURS

La culture la plus désirable au printemps

Il ne s'agit, ici, ni d'enseignement agricole, ni de culture intensive, ni de théories sur l'exploitation de la ferme; mais, tout simplement, de la question pratique: "Que faut-il semer au printemps prochain, en prévision d'une mauvaise saison?" Nous voudrions mettre devant les cultivateurs quelques informations, à la lumière desquelles ils devront exercer leur propre jugement, et une perspicacité qui leur manque rarement.

La première observation qui s'impose, c'est la faille de la neige. Un vieux proverbe qui n'a jamais menti, c'est qu'"à la Chandeleur la neige est à sa hauteur". Tout le monde sait ce que nous en avons, le 2 février courant: dans les cours un peu larges de la ville, on voyait parfaitement le gazon. A la campagne, l'état des prairies permet de prévoir une disette de foin, car, il est à craindre que les graminées n'aient souffert sérieusement de la gelée.

Cette première perspective est aggravée par les prédictions des astronomes les plus sérieux que nous entrons dans une période de sécheresse couvrant un certain nombre d'années.

Si, après un hiver actuellement désastreux, nous devons avoir un été non moins difficile, quelle est la meilleure manière de passer à travers ces épreuves? Nuls que les intéressés, tous hommes d'expérience, pourront décider de la question. Qu'ils se posent entre eux le problème sous toutes ses formes.

L'automne dernier, nous aurions été convaincus que, dans la province de Québec, les cultivateurs auraient tenté une belle affaire en reprenant, pour un temps, celui de la guerre, la culture du blé. Le Canada a produit, l'an dernier, 376,000,000 de minots de blé, c'est-à-dire, un excédent de 215,000,000 de minots sur l'année précédente. Comme on le voit, malgré cette abondance, en Canada comme aux États-Unis, les taux n'ont pas fléchi, ce qui prouve que la guerre est un élément de certitude dans le maintien des prix.

Or, nous pouvons prévoir, à coup sûr, que la production sera, cette année, bien en-dessous de 376,000,000 de minots.

Les labours d'automne ont été selon les différentes provinces, de 20 à 30 p. c. de moins, l'automne dernier, qu'à l'automne de 1914. Dans les provinces de l'Ouest, cette proportion est encore plus forte: 8,000,000 d'acres contre 16,000,000 en 1914. Cette diminution y est due, surtout, à la difficulté du battage. Il y a encore du blé en meule, vu l'insuffisance des machines par rapport au rendement énorme de 1915. Puis, le transport est extrêmement difficile, malgré les trois chemins de fer à notre disposition. M. Gutelius, l'administrateur de l'Interconental-Transcontinental, a calculé qu'il faudra 200 jours de travail constant pour mouvoir la récolte de l'Ouest par les trois routes combinées: le Pacifique, le Northern et le Grand Tronc-Interconental, ce qui veut dire sept mois de charroi ardu et incessant.

Ce sont ces mécomptes qui ont ralenti le zèle de l'Ouest, et il y aura, cette année, un écart d'au moins cent millions de minots, et probablement plus, dans la production de la céréale la plus indispensable en temps de guerre. Le prix du blé a varié, l'an dernier, entre \$1.20 et \$1.60. Il est certain que ce chiffre montera encore cette année, lorsque la Grande-Bretagne aura deux millions d'hommes de plus sous les armes, et que le transport des produits venant de la République Argentine devient de plus en plus difficile, vu la rareté des navires. L'Allemagne a réussi, avant d'être chassée des mers, à couler des centaines de navires; et le Grand-Bretagne, qui contrôle, aujourd'hui, toute la flotte marchande, la monopolise pour son service militaire. Il y a dans ces deux faits connus, la certitude que le blé du Canada sera le plus recherché parce qu'il est le plus rapproché des ports anglais.

Dans les circonstances, vaut-il la peine, pour les cultivateurs, de faire le calcul suivant? Quarante arpents de terre à 15 minots de l'arpent donnent un rendement de 600 minots. Six cents minots à \$1.00 le minot pour le cultivateur, le prix du marché étant de \$1.25 à \$1.60, représentent une vente au comptant de \$600.00. L'orge ou l'avoine, avec les mêmes travaux de culture et de récolte, ne fournirait pas plus de 960 minots ou \$400.00 pour l'un et \$288 pour l'autre.

L'avantage de cultiver le blé dans un été sec, c'est que ce qu'il perd en végétation luxuriante, il le gagne dans le poids du grain.

On nous objectera que si le cultivateur donne trop de place au blé, on ne gardera pas assez d'espace pour la nourriture des chevaux, qui est l'avoine. Nous apprenons, à l'aide d'essais bien faits à la Station expérimentale provinciale du Cap-Rouge, par le régisseur Gus.-A. Langelier, qu'on peut remplacer avec succès une demi-livre d'avoine par jour par une demi-livre de paille et de carottes. La paille étant évaluée à un quart de sou la livre, et la carotte un huitième de sou, tandis que la même quantité d'avoine représente un sou, on peut faire une économie considérable dans l'hiverment des chevaux.

C'est bien accidentellement que nous donnons autant d'attention à la culture du blé dans la province de Québec, qui, en temps ordinaire, ne pourra jamais concourir avantageusement contre les récoltes de l'Ouest. Nous le faisons, plutôt, comme pis-aller, en conseillant de tirer le meilleur parti d'une mauvaise perspective. Nous croyons que l'avenir de notre province est, surtout, dans l'élevage, et, peut-être, beaucoup dans la culture de la betterave à sucre, lorsque cette industrie sera conduite d'après les règles du sens commun.

La "Presse" a publié, dernièrement, des lettres importantes sur les animaux de boucherie, une de M. Donald Munro, et une autre de M. R. Bickerdike, deux experts sur la question. Nous en profiterons pour revenir sur cet important sujet.

Du reste, la basse-cour, la bergerie et la porcherie offrent à notre province une source de prospérité plus grande encore que les produits si féconds de la laiterie. (La Presse)

Le Comptoir Coopératif

SON IDEAL

La tâche assumée par les fondateurs et les directeurs du Comptoir Coopératif est immense. Il a fallu de la générosité pour entreprendre de doter notre province d'une institution semblable, comme il a fallu comprendre les services très grands qu'elle peut lui rendre et les besoins qu'elle en a. L'existence du Comptoir Coopératif ne date que d'hier, et ses bienfaits sont déjà très appréciables. S'il Législature des choses, et ils se dit des paroles qui sont bien de nature à faire sursauter d'horreur et d'indignation les catholiques même les plus endormis. Il ne faut pas se faire d'illusion, Godfroy Langlois n'est plus là, mais son esprit sectaire, sa mentalité exécration, ses procédés de fourbes et de dénigreurs, ont été légués en héritage à plusieurs députés radicaux.

Coopératif, montrer l'opportunité de l'œuvre qui commence, démontrer combien l'exécution de ce programme répondra à nos besoins présents, détailler les secours qu'il peut fournir dès maintenant à la classe agricole et ceux qu'il donnera plus abondamment dans l'avenir, mais c'est une tâche que seuls pourraient accomplir des habiles spécialistes et des économistes avisés.

Vous le voyez plutôt que nous jetons un rapide coup-d'œil sur l'état de nos affaires, il a pu les éviter; les efforts qui ont été déployés, généreux et confiants, pénibles parfois, et toujours, pénibles parfois, plus pur patriotisme sont déjà couronnés de succès. Aujourd'hui les sympathies méritées sont plus nombreuses, plus cordiales, plus effectives. J'aurais voulu essayer de dire l'importance de l'œuvre que nous faisons. J'aurais voulu essayer de dire l'importance de l'œuvre que nous faisons. J'aurais voulu essayer de dire l'importance de l'œuvre que nous faisons.

Suite à la page 2

Pour vous mesdames

Le Manitoba vient de se couvrir de ridicule en se livrant au "suffragetisme". Les femmes y ont désormâmes les mêmes droits politiques que les hommes.

ENCORE UN MOT

"Notre journal a dit ce qu'il faut penser de l'adoption du suffrage féminin au Manitoba.

"Un dernier mot sur ce point ne sera pas jugé superflu.

"A qui profitera, en fin de compte, la réforme qui met aujourd'hui en liasse les suffragettes du Manitoba?

"On réclame, aux Etats-Unis, le droit de suffrage pour la femme, sinon des philanthropes à faux nez, des femmes dégoûtées de la vie de foyer, des ouvrières imbuës des faux principes prêchés par Samuel Gompers et ses acolytes?

"Et fatalement les choses doivent tourner ainsi. Croyez-vous qu'il y a suffire d'un trait de plume sur une tradition universelle et vieille de tant de siècles, pour changer d'un coup la mentalité existante chez l'immense majorité du sexe faible?

"Voyez la Suède, où règne l'égalité politique de l'homme et de la femme. Le vote féminin a-t-il servi à autre chose, dans ce pays, qu'à augmenter l'influence du parti socialiste, qu'à faire élire des femmes-députés socialistes?

"On réclame, aux Etats-Unis, le droit de suffrage pour la femme, sinon des philanthropes à faux nez, des femmes dégoûtées de la vie de foyer, des ouvrières imbuës des faux principes prêchés par Samuel Gompers et ses acolytes?

"Et fatalement les choses doivent tourner ainsi. Croyez-vous qu'il y a suffire d'un trait de plume sur une tradition universelle et vieille de tant de siècles, pour changer d'un coup la mentalité existante chez l'immense majorité du sexe faible?

"Voyez la Suède, où règne l'égalité politique de l'homme et de la femme. Le vote féminin a-t-il servi à autre chose, dans ce pays, qu'à augmenter l'influence du parti socialiste, qu'à faire élire des femmes-députés socialistes?

"On réclame, aux Etats-Unis, le droit de suffrage pour la femme, sinon des philanthropes à faux nez, des femmes dégoûtées de la vie de foyer, des ouvrières imbuës des faux principes prêchés par Samuel Gompers et ses acolytes?

"Et fatalement les choses doivent tourner ainsi. Croyez-vous qu'il y a suffire d'un trait de plume sur une tradition universelle et vieille de tant de siècles, pour changer d'un coup la mentalité existante chez l'immense majorité du sexe faible?

"Voyez la Suède, où règne l'égalité politique de l'homme et de la femme. Le vote féminin a-t-il servi à autre chose, dans ce pays, qu'à augmenter l'influence du parti socialiste, qu'à faire élire des femmes-députés socialistes?

"On réclame, aux Etats-Unis, le droit de suffrage pour la femme, sinon des philanthropes à faux nez, des femmes dégoûtées de la vie de foyer, des ouvrières imbuës des faux principes prêchés par Samuel Gompers et ses acolytes?

"Et fatalement les choses doivent tourner ainsi. Croyez-vous qu'il y a suffire d'un trait de plume sur une tradition universelle et vieille de tant de siècles, pour changer d'un coup la mentalité existante chez l'immense majorité du sexe faible?

"Voyez la Suède, où règne l'égalité politique de l'homme et de la femme. Le vote féminin a-t-il servi à autre chose, dans ce pays, qu'à augmenter l'influence du parti socialiste, qu'à faire élire des femmes-députés socialistes?

"On réclame, aux Etats-Unis, le droit de suffrage pour la femme, sinon des philanthropes à faux nez, des femmes dégoûtées de la vie de foyer, des ouvrières imbuës des faux principes prêchés par Samuel Gompers et ses acolytes?

"Et fatalement les choses doivent tourner ainsi. Croyez-vous qu'il y a suffire d'un trait de plume sur une tradition universelle et vieille de tant de siècles, pour changer d'un coup la mentalité existante chez l'immense majorité du sexe faible?

"Voyez la Suède, où règne l'égalité politique de l'homme et de la femme. Le vote féminin a-t-il servi à autre chose, dans ce pays, qu'à augmenter l'influence du parti socialiste, qu'à faire élire des femmes-députés socialistes?

"On réclame, aux Etats-Unis, le droit de suffrage pour la femme, sinon des philanthropes à faux nez, des femmes dégoûtées de la vie de foyer, des ouvrières imbuës des faux principes prêchés par Samuel Gompers et ses acolytes?

"Et fatalement les choses doivent tourner ainsi. Croyez-vous qu'il y a suffire d'un trait de plume sur une tradition universelle et vieille de tant de siècles, pour changer d'un coup la mentalité existante chez l'immense majorité du sexe faible?

"Voyez la Suède, où règne l'égalité politique de l'homme et de la femme. Le vote féminin a-t-il servi à autre chose, dans ce pays, qu'à augmenter l'influence du parti socialiste, qu'à faire élire des femmes-députés socialistes?

"On réclame, aux Etats-Unis, le droit de suffrage pour la femme, sinon des philanthropes à faux nez, des femmes dégoûtées de la vie de foyer, des ouvrières imbuës des faux principes prêchés par Samuel Gompers et ses acolytes?

"Et fatalement les choses doivent tourner ainsi. Croyez-vous qu'il y a suffire d'un trait de plume sur une tradition universelle et vieille de tant de siècles, pour changer d'un coup la mentalité existante chez l'immense majorité du sexe faible?

"Voyez la Suède, où règne l'égalité politique de l'homme et de la femme. Le vote féminin a-t-il servi à autre chose, dans ce pays, qu'à augmenter l'influence du parti socialiste, qu'à faire élire des femmes-députés socialistes?

"On réclame, aux Etats-Unis, le droit de suffrage pour la femme, sinon des philanthropes à faux nez, des femmes dégoûtées de la vie de foyer, des ouvrières imbuës des faux principes prêchés par Samuel Gompers et ses acolytes?

prison, laissez-nous incliner devant vous notre respect profond. Vous ormez une génération telle que le Canada français n'en a pas connue. Vous réalisez l'idéal de l'enseignement public, vous formez les caractères en même temps que l'intelligence, vous développez le sentiment de la fierté, vous enseignez la science de la défense nationale. Les enfants qui voient vos sacrifices, qui voient ceux de leurs parents, les inquiétudes que commande leur éducation, apprennent à cette rude école la valeur de la formation française et catholique. Votre héroïsme quotidien crée les grandeurs et les dévouements futurs. Nous saluons en vous les dignes sœurs

de la Bonne Lorraine." N'est-ce pas que c'est beau? Nous autres, les femmes de Québec, les femmes de Chicoutimi, du Lac-St-Jean, nous ne voudrions avoir notre petite part à la lutte? — Eh! sans doute, Laurence.

LE CONCERT BELGE

Une assistance nombreuse et choisie est venue entendre encore une fois, vendredi dernier, les artistes belges. Le médecin avait cru prudent de rayer le nom de M. Collignon du programme. Cependant, Mlle Radoux et Jean ont brillamment compensé l'absence du célèbre baryton par des "numéros" supplémentaires de piano et de violoncelle.

Comme l'autonne dernier, l'auditoire s'est montré très sympathique et appréciateur délicat. Les artistes, chacun à leur tour, ont été rappelés à plusieurs reprises.

Brillante cantatrice, Mademoiselle Belloy a réaffirmé chez nous ses titres à la réputation dont elle jouit en Belgique, en Angleterre, en Allemagne et, aujourd'hui, dans toute l'Amérique du Nord. Tour à tour, dans l'air de la Tosca, "Notre doux Nid"; dans une délicieuse romance flamande "Meilied", dans le duo de "Werther", de Massenet et dans "Aime moi" de Bemberg, Mademoiselle Belloy, a montré la pureté et l'ampleur de sa voix de soprano. Elle fut rappelée à chaque fois, tant elle apportait d'art et de grâce dans l'exécution de ces chants. Et comme dernier article au programme elle mit toute son âme d'artiste et de patriote dans le récit "Carillon" de Cammaerts, poésie avec accompagnement et interludes. L'auditoire silencieux, ému fit une longue ovation à l'artiste qui dut répéter ce chant martial. Voici les paroles du "Carillon":

Chantons, Belges, chantons, Même si les blessures saignent, même si la voix se brise, Plus haut que la tourmente, plus fort que les canons, Chantons l'orgueil de nos drapeaux, Par ce beau soleil d'autonne, Et la joie de rester honnêtes Quand la lâcheté nous serait si bonne.

Au son du tambour, au son du clairon, Sur les ruines d'Aerschot, de Dinant, de Termonde, Dansons, Belges, dansons, En chantant notre gloire. Même si les yeux brûlent, si la tête s'égare, Formons la ronde!

Avec des branches de hêtre, de hêtre flamboyant, Au son du tambour, Nous couvrirons les tombes de nos enfants.

Nous choisirons un jour, Comme celui-ci, Ou les peupliers tremblent doucement Dans le vent, Et où l'odeur des feuilles mortes Embaume les bois, Comme aujourd'hui, Afin qu'il emportent Là-bas Le parfum du pays.

Nous prions la terre qu'ils ont tant aimé De les bercer dans ses grands bras, De les réchauffer sur sa vaste poitrine Et de les faire rêver de nouveaux combats: De la prise de Bruxelles, de Malines, De Namur, de Liège, de Louvain, Et de leur entrée triomphale, là-bas, A Berlin!

Chantons, Belges, chantons, Même si les blessures saignent, même si la voix se brise, Plus haut que la tourmente, plus fort que les canons, Même si les blessures saignent, même si le cœur se brise, Chantons l'espoir et la haine implacable, Par ce beau soleil d'autonne, Et la fierté de rester charitables Quand la Vengeance nous serait si bonne! Emile CAMMAERTS.

On n'a jamais fini d'apprécier l'art avec lequel Mademoiselle Radoux touche le piano. Chaque morceau qu'elle exécute vous apporte l'agréable jouissance d'une surprise nouvelle. Son jeu éveille une véritable féerie; sous l'action de ses doigts, le piano devient une "Source enchantée" qui va se développant en une cascade de notes harmonieuses!

L'assistance a voulu prolonger le plus longtemps possible ses jouissances en rappelant plusieurs fois l'incomparable pianiste De nombreux rappels, aussi, ont été pour Mademoiselle Jean le meilleur témoignage d'admiration que l'auditoire pouvait donner à la puissance de son talent. Mademoiselle Jean se joue des plus grandes difficultés avec une aisance parfaite, avec tout le feu de son âme, en pleine "maestria". C'est bien l'impression qu'on emportent tous ceux qui l'entendent, par exemple, exécuter la "Rhapsodie" et la "Tarentelle" de Popper.

Seul à représenter l'art masculin, l'autre soir, M. Flanagan fut à la hauteur de la tâche. Sa voix superbe, tantôt puissante, tantôt artistement atténuée, toujours souple et douce comme une "berceuse", éveillait à tout coup dans l'auditoire des frissons d'admiration. Les connaisseurs ne tarissent pas d'éloges à l'adresse de cet artiste américain.

Le concert s'est terminé aux chants de la "Brabançonne" par Mademoiselle Belloy, de "O Canada" et de "Dieu Sauve le Roi" par M. W. Flanagan et chantés en chœur par tout l'auditoire. Les deux artistes furent de nouveau longuement acclamés.

Bref, nous avons assisté, encore une fois, à un vrai régal artistique, comme nous l'avions promis et les nombreux auditeurs et connaisseurs qui nous ont confiés leurs impressions, à la sortie du concert, ne font que confirmer ce que l'on disait avant cette remarquable soirée.

Chicoutimi garde des artistes Belges le plus sympathique souvenir. Nous espérons que bientôt, ils auront le bonheur, après tant d'épreuves et de fatigues, de pouvoir goûter un repos bien mérité dans leur pays pacifié.

Echos du concert

L'auditoire a beaucoup regretté l'absence de M. Collignon, retenu au lit, au Château Saguenay, pendant le concert. M. Collignon a pris froid à la sortie du concert Belge à Ottawa, et quoique malade, avait tenu à faire le long voyage de Chicoutimi, dans l'espoir de pouvoir prendre part au concert de vendredi soir. Aux dernières nouvelles, M. Collignon était confiné à sa chambre à l'hôtel Queen, à Montréal. Nous formons des vœux pour le prompt rétablissement de cet artiste distingué dont la voix sympathique a créé une si profonde impression parmi nous, lors du concert de novembre dernier.

Les recettes ont été de \$350.00 et les dépenses de \$23.50 dont \$13.50 pour compléter le montant requis pour le train spécial de Jonquière.

Le "Progrès du Saguenay" offre ses remerciements à tous les amis bienveillants qui nous ont aidés de près ou de loin à l'organisation de ce concert et tout particulièrement à Madame Geo. St-Pierre, qui encore une fois a généreusement prêté son piano pour le concert; à M. L.-H. Carrier, le populaire marchand de la rue Racine, qui a mis à notre disposition tous les décors nécessaires; au Capt. Foster, qui a bien voulu se charger des décorations de la salle et à M. Sauviat, le gérant de la maison F. Simard & Cie, de Jonquière, qui s'est chargé de la vente des billets dans la ville voisine.

Nous remercions également M. Devenyns, de Van Bruyssel, qu'un voyage à Québec a empêché d'assister au concert et qui nous a envoyée une généreuse souscription.

Les artistes sont maintenant rendus à Kingston, Ontario, après avoir joué à Theford et aux Trois-Rivières. Il est probable qu'ils iront dans l'Ouest de nouveau, au moins jusqu'à Winnipeg. Car, partout, on leur a instamment demandé de renouveler la série de leurs concerts.

N'oublions jamais!

Le Roi Albert de Belgique, aujourd'hui dépossédé de tout et relégué dans un hameau, quelles admirations pourrions-nous jamais lui offrir, quels hommages assez dignes et assez durables! Sur des marbres sans tache il nous faudrait graver profondément son nom, pour le bien assurer contre les oublis de nos mémoires françaises, — qui se sont montrés parfois un peu légères, hélas! du moins en face des séculaires infamies de l'Allemagne. Puisse-t-on nous indéfiniment nous rappeler, nous et nos descendants même lointains, que, pour sauver l'Europe civilisée et en particulier pour sauver notre France, le roi Albert n'a pas hésité une minute devant ces absolus sacrifices qui semblaient au-dessus des forces humaines. Repoussant au pied les tentatives compromissantes offertes par le monstrueux empereur, il a fait jusqu'au bout, avec un tranquille sourire, son devoir de héros loyal, comme si rien n'eût été plus naturel.

Quant à la Reine Elisabeth, que chacun de nous dans son âme lui élève aussi un autel. Un des lots les plus redoutables de l'existence des souveraines est d'être condamnées presque toujours à régner sur des pays d'adoption, en exil de leur propre patrie. Or, dans le cas spécial de cette jeune reine martyre, le lot de l'exil, échu à tant d'autres reines, doit être une plus intime torture, qui s'ajoute à tous les maux endurés, car la fatalité écrasante est venue la séparer de ceux qui jadis étaient les siens. Auprès du roi, compagnie attentive pendant les plus terribles heures, compagne dont rien n'a pu faire broncher l'énergie; auprès des pauvres dévalisés ou incendiés, auprès des blessés qui souffrent, ou qui agonisent, compagne aussi, reconfortant les plus humbles avec sa simplicité adorable, multipliant auprès de tous ses pitié exquises, oh! qu'elle soit bénie, admirée et glorifiée! Et pour son autel, consacré dans nos âmes, choisissons de très rares et très délicates fleurs qui lui ressemblent!

Les Annales. PIERRE LOTI.

Echos du Congrès d'Ottawa

Suite de la page 1 ECOLE INDEPENDANTE

Pour se soustraire à la tyrannie du gouvernement, les Canadiens-français de cet arrondissement scolaire décidèrent de retirer leurs taxes de l'école séparée persécutrice et d'ouvrir une école paroissiale ou indépendante. Les cultivateurs, par des taxes personnelles et volontaires sont parvenus à défrayer les dépenses de cette école. Les souscriptions volontaires ont produit la somme de \$400. C'est avec cela qu'il fallait ouvrir l'école et payer l'institutrice.

On est donc allé trouver Mlle Quesnel et on lui demanda si elle voulait venir enseigner dans l'école indépendante. Mlle Quesnel avait alors \$500 par année. On lui dit qu'elle devrait faire des sacrifices et on lui demanda si elle enseignerait pour \$300. Elle répondit qu'elle le ferait très volontiers. Il fallait avoir une école. Il ne restait que \$100 en caisse. Un cultivateur dit qu'il avait une grande maison qui, avec quelques réparations serait une école très passable. On l'a fait déménager près de la route et 52 petits Canadiens-français la fréquentent actuellement.

Les deux commissaires ont été condamnés par le juge Mastens à \$500 d'amende plus les frais si l'on continue à enseigner le français aux écoles.

SOUVENIR DE M. FREELAND

Au cours de ses remarques, M. Genest avait rappelé le grand souvenir de M. le Dr Freeland, M. l'abbé J.-B. Bourassa, appuyé par le R. P. Thériault proposa que le congrès adresse à la veuve et à la famille du regretté commissaire d'école l'expression de sympathie et ses regrets à la disparition d'un lutteur aussi vaillant, d'un allié aussi sincère et d'un ami aussi dévoué.

OFFRE GENEREUSE

M. Victor Morin, président de la St-Jean-Baptiste de Montréal, demanda au président la faveur de dire quelques mots. Il dit qu'il n'avait aucun titre à la parole dans cette séance, mais il ne pouvait pas rester muet à la suite des émotions si vives que le cas de Green Valley tel que raconté par le R. P. Charlebois lui avait causées.

LES RESOLUTIONS

Au moins deux heures de la séance ont ensuite été prises pour l'adoption des diverses résolutions et des amendements aux règlements. Toutes ces résolutions seront publiées plus tard.

M. le CHANOINE CAMPEAU

Avant de procéder aux élections, M. le Chanoine Campeau se leva et demanda à dire quelques mots. Il exprima la reconnaissance la plus entière des Canadiens-français à l'égard du R. P. Charlebois.

M. le CHANOINE CAMPEAU

LES ELECTIONS

Tout s'est passé dans le calme et l'union. Les élections qui sont souvent un sujet de discorde, ont été, il semble un moyen de rapprochement et d'intimité.

DES REMERCIEMENTS

La charge de remercier M. le sénateur Landry était dévolue à Mgr Latulippe évêque de Haileybury.

VOIX D'ESSEX

A une assemblée de l'Association Commerciale du district de Windsor, tenue au lieu ordinaire des séances, dans la ville de Windsor, le 12 février 1916, la résolution suivante a été adoptée.

Canadiens-français; qui réclament le droit de parler leur langue dans Ontario et de l'enseigner à leurs enfants dans les écoles soutenues de leurs deniers;

Que la commission scolaire des Ecoles Séparées d'Ottawa élue par les contribuables, que les instituteurs et les institutrices qui ont si noblement fait leur devoir, et que les parents qui ont si énergiquement fait valoir leurs droits, reçoivent un tribut spécial d'admiration enthousiaste, de même que les deux commissaires des écoles séparées de Green Valley qui viennent d'être condamnés par les tribunaux pour avoir permis l'enseignement du français dans leurs écoles;

Que les Membres du Congrès des Canadiens français qui se réuniront à Ottawa les 15 et 16 février courant, comptent sur l'approbation pleine et entière, de la part des Canadiens-français du comté d'Essex, de toute mesure qui pourra être adoptée par le Congrès pour résister à la persécution ignoble qui sévit actuellement contre tout ce qu'il y a de français dans l'Ontario.

A. MELOCHE, Président. J.-O. MASSE, Secrétaire.

LIGUE DES DROITS DU FRANCAIS

Montréal, 12 fév. 1916.

Monsieur le Président de l'Association d'Education d'Ontario, rue Dalhousie, Ottawa.

Cher Monsieur,

Je me fais un devoir de vous communiquer la résolution adoptée unanimement, à la dernière réunion générale des membres de la Ligue des Droits du Français, tenue le 7 février dernier, relativement à la lutte homérique que vous soutenez contre les persécuteurs de notre langue et de nos droits.

Agrez, Monsieur, l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Chs.-Ed. PARENY. La Ligue des Droits du Français,

POUR LES CULTIVATEURS

Le Comptoir Coopératif

SON IDEAL

Suite de la page 1

re canadienne. AD MAJOREM DEI GLORIAM ET PRO PATRIA.

Quel est le but du Comptoir Coopératif? Ceux qui sont habitués à juger de la valeur d'une association par les profits pécuniaires qu'elle distribue à ses membres pourront croire tout d'abord que le but du Comptoir est de procurer à ses sociétaires des avantages d'ordre strictement matériel. Le Comptoir Coopératif vise plus haut. Il veut sans doute, "prendre à cœur les intérêts matériels de ses membres" mais il veut aussi et surtout "travailler à leur progrès religieux, intellectuel, social, et économique."

Le Comptoir est de procurer à ses sociétaires des avantages d'ordre strictement matériel. Le Comptoir Coopératif vise plus haut. Il veut sans doute, "prendre à cœur les intérêts matériels de ses membres" mais il veut aussi et surtout "travailler à leur progrès religieux, intellectuel, social, et économique."

Le Comptoir est de procurer à ses sociétaires des avantages d'ordre strictement matériel. Le Comptoir Coopératif vise plus haut. Il veut sans doute, "prendre à cœur les intérêts matériels de ses membres" mais il veut aussi et surtout "travailler à leur progrès religieux, intellectuel, social, et économique."

Le Comptoir est de procurer à ses sociétaires des avantages d'ordre strictement matériel. Le Comptoir Coopératif vise plus haut. Il veut sans doute, "prendre à cœur les intérêts matériels de ses membres" mais il veut aussi et surtout "travailler à leur progrès religieux, intellectuel, social, et économique."

La bonne semence

On reconnaît de plus en plus que la pureté de la semence est une question de la plus haute importance pour les cultivateurs. Tous les faits qui portent sur ce point sont donc intéressants, surtout lorsqu'ils résultent de recherches étendues et activement poursuivies.

On reconnaît de plus en plus que la pureté de la semence est une question de la plus haute importance pour les cultivateurs. Tous les faits qui portent sur ce point sont donc intéressants, surtout lorsqu'ils résultent de recherches étendues et activement poursuivies.

On reconnaît de plus en plus que la pureté de la semence est une question de la plus haute importance pour les cultivateurs. Tous les faits qui portent sur ce point sont donc intéressants, surtout lorsqu'ils résultent de recherches étendues et activement poursuivies.

On reconnaît de plus en plus que la pureté de la semence est une question de la plus haute importance pour les cultivateurs. Tous les faits qui portent sur ce point sont donc intéressants, surtout lorsqu'ils résultent de recherches étendues et activement poursuivies.

On reconnaît de plus en plus que la pureté de la semence est une question de la plus haute importance pour les cultivateurs. Tous les faits qui portent sur ce point sont donc intéressants, surtout lorsqu'ils résultent de recherches étendues et activement poursuivies.

On reconnaît de plus en plus que la pureté de la semence est une question de la plus haute importance pour les cultivateurs. Tous les faits qui portent sur ce point sont donc intéressants, surtout lorsqu'ils résultent de recherches étendues et activement poursuivies.

On reconnaît de plus en plus que la pureté de la semence est une question de la plus haute importance pour les cultivateurs. Tous les faits qui portent sur ce point sont donc intéressants, surtout lorsqu'ils résultent de recherches étendues et activement poursuivies.



"FRUIT-A-TIVES" LE MERVEILLEUX REMEDE AUX FRUITS

A guéri des cas de maladies de l'estomac, du foie, du sang, des rognons et de la peau, plus que tout autre remède.

DES MILLIERS ET DES MILLIERS DE MALADES LUI DOIVENT LA SANTE

Il est composé de jus de pommes, d'orange, de figues et de prunes, combiné avec des toniques et des antiseptiques.

"Fruit-a-tives" est excellent pour l'indigestion, la dyspepsie, et l'acidité de l'estomac.

"Fruit-a-tives" est le plus puissant remède au monde pour les rognons, et une foule de personnes ont proclamé sa valeur dans des cas graves de rhumatisme, de sciatique, de lumbago, de douleurs de dos, d'impureté du sang, de maux de tête, de névralgie, de boutons, de tumeurs et autres maladies de la peau.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur d'essai 25c. Chez les pharmaciens, ou à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Nouvelles de la région A JONQUIERE

NAISSANCES POTVIN.—Le 15 fév. Marie-Blanche-Léontine, fille de William Potvin, menuisier et de Olivia Bolduc. Parrain et marraine: Pître Fortin et Virginie Tremblay.

LAROCHE.—Le 16 fév. Marie-Anne-Yvette, fille de Charles Larouche et de Marie-Louise Lapointe. Parrain et marraine: Joseph Larouche et Anna Larouche.

PEDNAUD.—Le 18 fév. Joseph-Patrick-Ludovic, fils de Ludger Pednaud et de Lisa Duperré. Parrain et marraine: Patrick Briand et Elmire Dufour.

MENARD.—Le 19 fév. Marie-Gemma-Colina, fille de William Ménard et de Hermeline Bouchard. Parrain et marraine: Adrien Bergeron et Marie Meunier.

GIRARD.—Le 20 fév. Joseph-Marcel-Roland, fils de Albert Girard et de Orpha Bouchard. Parrain et marraine: Pierre Simard et Albertine Girard.

GRAVEL.—Le 20 fév. Joseph-Henri-Marcelin, fils de Napoléon Gravel, menuisier et de Flore Fortin. Parrain et marraine: J.-Bte St-Michel et Rosanna Larouche.

DELISLE.—Le 20 fév. Joseph-Fernand-Marcelin, fils de Eugène Delisle et de Lizzie Tremblay-Parrain et marraine: M. et Mme Louis Villeneuve, oncle et tante de l'enfant.

DALLAIRE.—Le 21 fév. Pierre-Eugène-Laurent, fils de Napoléon Dallaire et de Anita Tremblay. Parrain et marraine: Eugène Tremblay et Emma Dallaire.

VANDAL.—Le 21 fév. Joseph-Louis-Donat, fils de Louis Vandal, marchand et de Orla Bergeron. Parrain et marraine: Donat Lessard et Annette Méthot.

VANDAL.—Le 21 fév. Marie-Alice-Julie, fille de Louis Vandal, marchand et de Orla Bergeron. Parrain et marraine: Eugène Allard et Alice Baillargeon.

SEPTUAGÉAIRE.—Le 18 février, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Louis-Joseph, fils de Thomas-Louis Fortin et de Malvina Blanchette, âgé de 15 jours.

QUARANTE-HEURES.—Lundi, mardi et mercredi avait lieu dans cette paroisse les exercices des Quarante Heures. La messe d'ouverture a été chantée par le Rév. M. A. Larouche, curé de la cathédrale, et le sermon a été donné par M. l'abbé Elzéar Delamarre. Plusieurs prêtres des alentours sont venus prêter leur concours à M. le Curé. Une foule nombreuse a suivi religieusement les exercices, malgré l'inclémence de la température.

A St-Georges de Val-Jalbert DU FRANCAIS S.V.P. Dans un temps où nous devons lutter pour la conservation de notre langue, la langue française, il est tout à fait déplorable de voir sur les portes de certaines stations du chemin de fer Lac St-Jean, dans une région entièrement canadienne-française, des "Waiting room" des "Baggage room" etc., il serait grand temps de nous réveiller et de réclamer bien haut. Du français s.v.p.!

En parcourant le livre des délibérations de la Commissions scolaire nous trouvons la lettre suivante: Roberval, le 10 fév. 1916 Au Secrétaire-trésorier de la Mun-scolaire de Val-Jalbert. Monsieur le Secrétaire. Ma visite du 3 février à votre beau couvent m'a permis de constater encore une fois, avec une grande satisfaction, que l'argent dépensé pour la construction de bonnes maisons d'école trouve immédiatement sa justification dans les progrès très sensibles que l'on remarque. Avec de bonnes maisons d'école, les commissaires se trouvent pour ainsi dire, forcés de s'engager que des personnes supérieures pour l'enseignement de leurs enfants. C'est ce qui est arrivé chez vous, grâce aussi au bon dévouement de votre Pasteur et permettez-moi de lui adresser mes sincères félicitations. Je ne ferai un devoir en même temps un plaisir de dire à Monsieur le Surintendant les sacrifices que vous vous êtes im-

posés pour le progrès de l'instruction dans votre jeune municipalité ouvrière. Je fais des vœux pour le succès constant de vos efforts.

Votre tout dévoué, J.-EDOUARD BOILY. Insp. d'écoles.

A ST-FELICIEN

MARIAGE.—Dimanche dernier, 20 courant, M. Eugène Painchaud, cultivateur de St-Méthode, conduisait à l'autel Madame Caroline Gauthier, veuve de feu Grégoire Bluteau. C'est M. le curé J.-A.-R. Gauthier, frère de la mariée, qui a béni le mariage.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces à Québec. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

NOUVEAU BOULANGER.—M. Amédée Gagnon, fils de Gédéon, a acheté la boulangerie de M. Elzéar Thivierge ces jours derniers. Nous lui souhaitons nos succès.

HONNEUR AU MERITE.—M. Théodore Dufour de St-Félicien, inspecteur de beurrieres et fromageries pour la division no. 3, comté du Lac St-Jean, a remporté le premier prix dans un concours des inspecteurs de la Province de Québec, organisé par la Société Coopérative des Fromagers de Québec, pour l'année 1915.

M. Dufour a 45 fabriques sous son contrôle et sur 100 points accordés pour la qualité de fromage, dite de choix, il en a conservé une moyenne de 93.28 pour toute la saison de fabrication 1915. Ceci revient à dire que grâce à l'habile surveillance de M. Dufour et à ses bons renseignements donnés aux fabricants, ce district a produit durant toute la saison un fromage de première classe.

Nos sincères félicitations. VILLAGE D'HEBERTVILLE

RETRAITE.—La paroisse est en grande retraite depuis dimanche dernier, le 13 courant, et se terminera mardi matin le 22.

Les prédicateurs sont le Rév. Père Giroux et le Rév. Père DesNôv, Rédemptoristes.

L'assistance a toujours été très nombreuse malgré la température froide de cette semaine.

EN VISITE.—Mlle Ida Godin de Chicoutimi, est en visite chez Mme S. Dumais, depuis une huitaine.

INCENDIE.—Le 16 février, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Laz. Hudon, les dommages sont évalués à \$50. couverts par les assurances.

DE PASSAGE.—La semaine dernière M. et Mme J.-E. Hudon, Inspecteur de la Globe Indemnity, ont passé quelques jours chez leurs frères MM. P.-E. et A. P. Hudon.

DECES.—Le 18 février est décédée Delphine Anctil veuve de Prudent Savard, âgée de 71 ans.

Le 17 février, Mlle Lauretta Vézina, âgée de 23 ans, elle était fille de M. Omer Vézina. Les funérailles ont eu lieu samedi matin.

Nos condoléances à ces familles en deuil. STATION D'HEBERTVILLE

Tous les paroissiens, les dames et les jeunes filles comprises, sont invités à assister en aussi grand nombre que possible à un grand Euehre, qui aura lieu en la salle de l'Hotel de ville, mardi, le 29 février, à 8 heures p. m. au profit d'une bonne oeuvre.

De nombreux et riches cadeaux seront distribués aux heureux gagnants. Hâtez-vous d'acheter vos cartes, le nombre en est limité.

En vente au bureau de poste. PERDU.—Un manchon en martre de roche, doublé en soie et orné de 8 têtes et 8 queues, et contenant une paire de gants avec bordure en fourrure, a été perdu au village de la Station d'Hebertville.

Une généreuse récompense est offerte à la personne qui le rapportera à M. Frs Gagné, Village de la Station d'Hebertville. 3 fs 24 fév.-9 mars.

JOUTE DE GOURET.—Il y a eu une superbe partie de gouret entre les "St-Joseph d'Alma" et les "Hébertville Station" le 13 courant à St-Joseph d'Alma; nos gars d'Hebertville ont remporté la victoire par 5 à 2. Cette joute fut exempte de brutalité et a grandement intéressé les spectateurs.

Le 20 courant c'était au tour des "Hébertville Station" de recevoir les "St-Joseph d'Alma" sur la patinoire de la Station d'Hebertville. Le résultat, le dirons-nous était de... décourageant pour nos visiteurs. Il était de... 9 à zéro en faveur des "Hébertville Station", soit: 1er temps 2 à 0, deuxième temps: 5 à 0, troisième temps: 9 à 0. Nos fervents en ont eu pour leur argent et sont très enthousiastes, comme bien l'on pense.

Les clubs étaient composés des joueurs suivants: "St-Joseph d'Alma" "Hébertville Station" R. Lavoie... but... L. Dion E. Perron... point... J.-L. Gagnon S. Scott... couvert... L. Deschênes C. Bernier... centre... J.-M. Moreau D. Leclerc... aile dauche... H. Gervais H. Boulianne aile droite... E. Hudon Substitués

J. Gauthier de Roberval, Ant. Gaudreau N. Bouchard... Jos. Simard

A ST-COEUR DE MARIE

ACCIDENT.—Le 5 février, Monsieur Jos. Gaudreault, charbon-menuisier, était occupé à blanchir de la planche sur son corroyeur, lorsqu'il se fit prendre la main gauche sur les tranchants, et eut deux doigts de coupés et arrachés. M. le Dr. Cinq-Mars jugea l'empuement nécessaire, qui fut pratiqué par M. le Dr. Bouillé.

DECES.—Le 12, est décédée en cette paroisse, Madame Marie-Jeanne Murray, épouse de M. Georges Tremblay.

Le 16, est décédée Madame Elmira Ménard, épouse de Alfred Rousseau. Son service et sa sépulture eurent lieu le 19 en cette paroisse avec diacre et sous-diacre.

Elle laisse outre son époux, un fils adoptif. Nos condoléances à la famille en deuil.

DIVERS.—Il est tombé beaucoup de neige durant les mois de janvier et février, environ sept pieds et demi. Nos raquetiers s'en donnent à cœur joie et se payent le luxe de longues randonnées dans les forêts des alentours.

Le Révérend M. Jos. Girard, curé de cette paroisse, est de retour d'un voyage à Chicoutimi.

Le 17, à une session spéciale du conseil, il fut présenté des requêtes demandant de retarder la construction de la salle publique jusqu'au mois de juin. Accepté.

EUCHERE.—Les enfants de Marie de la paroisse ont organisé un grand Euehre, au profit de notre église. Ce Euehre aura lieu lundi, le 6 mars prochain. De nombreux et jolis cadeaux seront distribués aux heureux gagnants.

Nous espérons que tous ceux qui le peuvent se feront un devoir d'assister à cette soirée de charité.

A ST-GEDEON

MARIAGE.—Le 14 fév. M. Georges Tremblay, fils de Joseph Tremblay, cultivateur, avec Mlle Agnès Villeneuve, fille de feu Basile Villeneuve.

Nos vœux de bonheurs et de longue vie. NAISSANCES

PILOTE.—15 fév. Joseph-Georges-Henri-Frs-Xavier, fils de François Pilote et de Alice Martel. Parrain et marraine: M. et Mme François Grinard.

MURRAY.—17 fév. Joseph-William-Edmour-Jean, fils de Cyrénus Murray, cultivateur, et de Clara Lessard. Parrain et marraine: Philippe Lessard et Valérie Girard.

DECES.—Le 16 février, sépulture de Marie-Raymonde, enfant de Edras Desjardins, forgeron, et de Julie Lessard, âgée de 7 mois.

Le 18 fév. Service et sépulture de Hélen Drolet, épouse de Edé Claveau, cultivateur, âgée de 28 ans.

Nos sympathies à ces familles en deuil.

A LA MALBAIE

NAISSANCES DECHESNE.—Le 12 fév. Joseph-Alfred-Roland, fils de Alphonse Dechesne, menuisier et de Alida Imbeau. Parrain Alfred Savard, marraine Augusta Dechesne.

BLACKBURN.—Le 13 fév. Marie-Nola-Ida, fille de David Blackburn, cocher et de Alice Trudel. Parrain Hector Bherer, marraine Delphine Trudel, tante de l'enfant.

MARIAGES.—Le 8, Ulysse Mailloux, journalier, fils de Pierre Mailloux et de feu Cécile Tremblay de St-Fidèle, avec Alice Savard, fille de feu Ernest Savard et de feu Ozina Dufour.

Le 14, mariage de Joseph-Henri Lesvesque, navigateur, fils de Joseph Lévesque, menuisier et de Aurora Lajoie avec

Mlle Julie Dufour, fille de Pierre Dufour et de Marie Bilodeau.

Le 15, mariage de Mamile Lebreton dit Lalancette, fils de Donald Lebreton avec Eva Lapointe, fille de feu François Lapointe et de Marie Simard.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

SEPTUAGÉAIRE.—Le 8 fév. service et sépulture de Elizabeth Savard, épouse de Joseph Savard, décédée l'avant-veille à l'âge de 69 ans.

BROCHU.—Le 14 fév. service et sépulture de Thérèse Brochu, épouse de Edouard Godin, décédée l'avant-veille à l'âge de 63 ans.

TREMBLAY.—Le 15 fév. service et sépulture de François Tremblay, cultivateur, époux de feu Louise Bilodeau, décédée en cette paroisse le 15 courant à l'âge de 85 ans.

Nos sympathies à ces familles en deuil. CAFE CHANTANT

Le 8 février, les dames charitables de La Malbaie, pour venir en aide aux pauvres de la paroisse, ont donné un "Café Chantant". Tout a réussi à merveille. Chaque rôle a été très bien rempli. Les recettes sont excellentes.

A LA BAIE ST-PAUL

NAISSANCES SIMARD.—13 fév. Marie-Louise-Joséphine, fille de Thomas Simard, cultivateur et de Amanda Allard. Parrain et marraine: M. et Mme Achilas Simard.

GILBERT.—14 fév. Marie-Juliette-Lucia, fille de Augustin Gilbert, boulanger et de Claudia Girard. Parrain et marraine: Antonio Gilbert, et Juliette Tremblay.

LAPINTE.—15 fév. M.-Cécile-Jeanne, fille de Eugène Lapointe, ingénieur-civil et de M.-Desneige Boivin. Parrain et marraine: Victor Boivin, oncle de l'enfant, et Diana Boivin.

POTVIN.—17 fév. Joseph-Henri-Jérôme, fils de Joseph-Henri Potvin, marchand, et de Antonia Simard. Parrain et marraine: Henri et Marie-Anna Simard.

LAVOIE.—18 fév. Marie-Thérèse, fille de Edouard Lavoie, journalier, et de Eva Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Boivin.

SEPTUAGÉAIRE.—Le 12 fév. a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Marie-Louise Bouchard, épouse de feu Georges Tremblay, décédée après quelques jours de maladie à l'âge de 83 ans.

Nos condoléances. A STE-ANNE DE STUCKLY

M. Ferdinand Didier est définitivement installé sur une belle ferme des Cantons de l'Est, à Ste-Anne de Stuckly.

M. Didier, on se le rappelle, a travaillé longtemps comme chef mécanicien à la Cie de Pulpe de Chicoutimi et à Val-Jalbert. Des raisons de santé le forcèrent à abandonner ce genre d'occupation, et M. Didier opta pour l'agriculture.

ST-CHARLES BORROMEI

FERME ET LOTS A VENDRE DANS LE 2me RANG DE ST-CHARLES BORROMEI

Une belle ferme de 100 acres, avec bâtiments en parfait ordre. Aqueduc dans la maison et dans l'étable. Cette terre a été labourée à l'automne, semence possible 75 minots de grains.

Deux lots, partiellement défrichés et prêts à recevoir la semence de 40 minots.

Cette ferme et ces lots, situés dans le deuxième rang de St-Charles, sont en excellente terre forte, et donnent de très bonnes récoltes.

Deux terres à bois de 10e acres, bien boisées, situées près d. la voie du chemin de fer du Lac St-Jean. Très bonne terre pour la culture. Conditions faciles pour un prompt acheteur. S'adresser à M. JOSEPH VACHON. St-Charles Borromée.

3 fs 10-27 fév.

PILULES DE LA MERE SEIGEL

Si vous laissez des impuretés s'accumuler dans votre système, elles mine-ront peu à peu votre santé.

Les Maux de Tête, l'Insomnie, la langueur, la nervosité, les éruptions, etc., et encore beaucoup d'autres maladies sérieuses suivent quand les intestins fonctionnent mal.

Si vous souffrez, essayez les Pilules de la Mère Seigel, elles sont un remède excellent contre la CONSTIPATION

Dans les pharmacies, ou envoyées franco sur réception du prix, 25c. A. J. WHITE Co. Limited, Montreal C. 915

Couturières demandées

On demande des couturières pour faire des habits, des vestes et pantalons. Emploi immédiat.

On demande également un jeune homme désireux d'apprendre le métier de tailleur. S'adresser à

ULDERIC JOBIN Marchand-Tailleur Rue Racine - Chicoutimi. J. N. O. 17-2-16

Usine pour la fabrication et réparation de bouilloires. Le soussigné informe le public qu'il tient une usine pour la fabrication et réparation de BOUILLOIRES MARINES ET STATIONNAIRES, Aussi portes en fonte pour bouilloires stationnaires et grilles. Réservoirs et tuyaux de tous genres. Machines et bouilloires de secondes mains à des prix très modérés. UNE VISITE EST SOLICITEE. MICH. LATULIPPE FABRICANT DE BOUILLOIRES 294 rue Dorchester Québec. Téléphone 2878. 5 fs 17 fév.-16 mars

NEILSON N'a qu'un objet en vue: LE MIEUX POSSIBLE! NEILSON n'est content que lorsqu'il emploie les meilleurs ingrédients. C'est en n'utilisant que la substance du meilleur cacao que NEILSON obtient cette enveloppe consistante et riche qui fait le renom de ses chocolats. De la crème authentique et fraîche, des noix de choix importées sur amande, des essences de fruits et non des contrefaçons: voilà les éléments qui servent à la fabrication du chocolat NEILSON. Le chocolat qui se distingue des autres en les surpassant tous. IMPORTANT: D'ici au 1er de janvier, 20% de rabais sur tout achat à mon magasin. BONBONS, CHOCOLATS, FRUITS DE PREMIER CHOIX. Pierre Varvaresso Rue Racine. 3 mois 23 déc.-17 mars.

BEURRE FROMAGE OEUFS ENTREPOT FRIGORIFIQUE COUTE PEU EPARGNE BEAUCOUP VOLAILLES AGNEAUX BOEUF FOURRURES POMMES NOIX CANNEBERGES THE CANADA GOLD STORAGE CO. LIMITED BUREAU: 53 rue William, MONTREAL Les meilleurs et les plus grands entrepôts du Canada. Situés dans un des endroits les plus favorables, au centre du commerce de produits alimentaires. HUITRES POISSON LARD

Résultat du concours PROBLÈME 27

Dans l'intérêt de ceux qui n'ont pas été assez heureux de gagner un prix, nous publions par la présente le résultat du concours "PROBLÈME 27". Cela n'a pas été une tâche facile pour les Juges, d'en arriver à une conclusion, mais après sérieuse considération les 93 prix ont été décernés. Nous félicitons les gagnants et remercions sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à ce concours. Nous donnons ci-dessous copie de la décision des Juges.

Québec, 19 février, 1916 AUX CONCURRENTS: Les présentes attestent que, nous soussignés, ayant accepté la charge de juges dans le concours annoncé par la maison P. T. LEGARE Limitée, Québec, terminé jeudi, le 17 Février 1916; après avoir examiné attentivement toutes les solutions reçues au "PROBLÈME VINGT-SEPT", décernons par les présentes le Considérant que les cinq personnes ci-dessous nommées ont, d'après nous, soumis les cinq solutions correctes et les plus attrayantes, avons décernés les prix, par ordre de mérite, à ces personnes. PREMIER PRIX A M. JOSEPH PAQUET, QUEBEC. DEUXIEME PRIX A Mlle. JEANNE LEGARE, Beauce Jnct. TROISIEME PRIX A M. ROSARIO BROUSSEAU, Québec. QUATRIEME PRIX A M. ALBERT P. SAMSON, Québec. CINQUIEME PRIX A MDE. WILFRID ROUSSEAU, Québec. Et aux QUATRE-VINGT-HUIT MEILLEURES REPONSES SUIVANTES, un CHEQUE dont le montant varie de Trente-Cinq Piastres (\$35.00) à Cent Dix-Sept Piastres (\$17.00) suivant l'ordre de mérite; ces chèques étant valables et acceptables à leur pleine valeur sur l'achat d'un Piano ou Piano Automatique neuf, au magasin de la maison P.-T. LEGARE Limitée, Québec. De plus, nous décernons à ces Quatre-Vingt-Huit personnes, UN COURS DE MUSIQUE DE DEUX ANNEES (100 leçons en français) de la Northwestern School of Music, Milwaukee, Wisconsin, U.S.A. La liste de ces Quatre-Vingt-Huit gagnant étant un peu longue à énumérer ici, ils seront immédiatement avisés par la maille. Signé: M. JOS. PICARD, Prés., Chambre de Commerce M. JULES GAUVIN, Prés., Ass'n., Marchands Détailleurs. M. EUG.-G. AUDET, Gérant Banque Nationale.

P. T. LEGARÉ LIMITÉE 273 RUE ST-PAUL - QUÉBEC.

Vous devriez posséder ce livre Envoyez GRATIS sur demande 160 pages d'informations concernant la construction - 52 plans utiles - détails complets pour faire des améliorations sur la ferme, qui sont à l'épreuve du feu, de la température - et économiques, ainsi que beaucoup d'autres faits intéressants. Ce livre est le dernier mot sur les constructions de la ferme. Ce livre a épargné des milliers de piastres à au-delà de 75,000 cultivateurs Canadiens, et peut aussi vous épargner de l'argent. Si vous n'avez pas une copie de ce livre ne tardez pas à envoyer le coupon. Ce livre est gratis. Canada Cement Company Limited, MONTREAL. Remplissez ce coupon et mettez-le à la poste aujourd'hui. CANADA CEMENT COMPANY, LIMITED, Bâtiment "Herald", MONTREAL. Messieurs: - Veuillez à l'envoi de ce livre, m'envoyer gratis une copie de votre "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur". Nom _____ Ville _____ Rue et No. _____

LEUILLETON DU PROGRES DU SAGUENAY

LA GRANDE AMIE

Par Pierre l'Ermite

No 39

Et le vieux curé considéra la jeune fille, abattue comme son Maître au jardin des Oliviers; et il la laisse maintenant parler... Qu'elle dise bien tout ce qu'elle a sur le cœur...

Et comme le prêtre ne répond rien, attendant quelques secondes encore, troublé peut-être lui-même dans sa sensibilité de père, s'il ne l'était pas en son intelligence de prêtre:

— Je souffre! répète Odile en une intense interrogation. — Chère enfant! — Mais pourquoi le bon Dieu... pourquoi "Dieu"—représent-elle tout court— me fait-il souffrir ainsi? Vous êtes son ministre... vous me devez la réponse!

— Et vous, assez forte pour l'entendre? — Oui! — Ma bonne petite Odile, quand vous me posez cette question, vous ressemblez à un jeune soldat qui, tout affolé sur son premier champ de bataille, s'écrierait: "Qu'ai-je donc fait à mon général pour qu'il m'expose ainsi aux choses horribles de la guerre...?"

— On lui dirait: "Vous êtes soldat, c'est précisément pour cela!" Dans le combat de la vie, tout le monde est atteint: la plaine aujourd'hui a souffert du soleil qui dorera ses épis demain; et nous, pauvres créatures d'un jour, qui nous agitions une heure, nous souffrons de choses qui nous préparent aux splendeurs radieuses des éternités...

— Que dis-je, Odile, dès ici-bas, la souffrance nous arde... Je vous ai toujours beaucoup aimée, et vous me prouvez à cette heure que vous l'avez comprise; pourtant, dès aujourd'hui, certainement, je vous aime mieux et davantage que jamais, car, sur votre cher front, si délicat pourtant, je vois se poser, s'incurver, le cercle rouge de la douleur!

— Et si "demain" n'était qu'un rêve...? — Non! c'est aujourd'hui qui est un rêve... un mauvais rêve!... un cauchemar d'où l'on s'éveillera, les yeux pleins de splendeurs d'au-delà! "Demain" ne peut pas ne pas être!... c'est lui qui met cette inquiétude en nous!... c'est lui qui fait surgir tous ces points d'interrogation affolants, afin de provoquer en nous des actes de foi...

— Ah! Monsieur le curé, priez pour que j'aie la foi! — Oui, je prierai pour cela, et pour que vous soyez heureuse! — Heureuse!... s'écrie Odile avec une nouvelle révolte. — Oui, heureuse, répète l'abbé, en accentuant encore l'expression de sa foi heureuse même au milieu de vos larmes!

— Non! Monsieur le curé, il n'y a plus de bonheur pour moi ici-bas... c'est un mot qu'il faut rayer de ma langue... Etre heureuse!... fait-elle avec un sourire amer, si vous saviez comme vous demandez là une impossibilité ériantel!... A vous, ma petite Odile... je puis tout demander!... Ah! j'aurais devant moi une nature vulgaire, écrasée comme vous l'êtes par la douleur, je lui dirais: "Mariez-vous!"

— Mais vous, Odile, je vous encourage dans votre voie, je pense avec votre grand cœur, que ce serait mal, que ce serait égoïste, pour un éclair d'amour, de jeter sur la terre des êtres infériorisés, malades, qui, plus encore que vous, payeraient le lourd tribut à notre vallée de larmes... Une poitrine, quand elle s'appelle Odile, ne se marie pas sur terre; et elle n'en aime que plus, et n'en est que mieux aimée!... O bienheureuse Odile, vous mourrez jeune et vous vous plaignez!... alors que vous devriez chanter votre bonheur, et vous dire heureuse entre toutes les heureuses!...

— Mais Jacques!... s'écrie Odile en se levant... il reste lui. — Vous l'aimez...? — Oh... si je l'aime!... — Eh bien! chère petite Odile, à tout jamais, remerciez Dieu qui vous juge digne de l'étroit sentier... qui épargne à votre délicatesse toutes les vulgarités nécessaires ici-bas, à vos ailes déjà ouvertes toutes les éclatantes, de nos humiliations...

— Si vous aviez vécu, vous auriez descendu le mélancolique versant de notre existence humaine... Après avoir été la radieuse fleur du Val d'Api, vous seriez devenue une vieille... Votre corps fatigué se serait appuyé sur votre âme, et sur elle, peut-être, aurait laissé quelque chose de sa moindres beauté, car on ne marche pas impunément de longues années sur la terre... C'est pour cela que le Christ aimait tant les petits enfants, parce que, dans leur âme, l'œuvre de Dieu est encore toute fraîche, et que leurs cœurs d'ivoire ont quelque chose de la pureté de leurs yeux...

— Si vous partez bientôt, Odile, vous partirez sans avoir descendu!... vous partirez à votre apogée!... Vous ne laissez dans l'âme de Jacques que le souvenir d'un amour exquis... Vous serez la fleur qu'on a vue le matin toute fraîche de rosée, toute caressée de soleil levant, toute parfumée de jeunesse, et qu'on n'a pas trouvée le soir flétrie par le poids du jour et de la chaleur, foulée par la brutalité des passants et les duretés de la vie!... Oh! bienheureuse Odile, qui allez partir, laissant un tel charme sur la seule chose qui nous reste ici-bas dans la déroute de tout... le souvenir!

— Le vieux prêtre avait dit cela très simplement, comme un père qui console sa petite fille, comme un ami qui parle à un ami, comme un pasteur qui, tendrement, pense la blessure de l'âme ensanglantée aux épines de la route. — Quand il eut fini, Odile pleurait en silence, les yeux perdus vers l'immensité lumineuse, comme si elle était plénifiée déjà par l'aurore du jour qui ne doit pas finir...

— Quelques instants, le bon curé la laisse seule ainsi avec elle-même, dans l'atmosphère apaisante du jour finissant: on eût dit la statue vivante de la désespérance humaine sur laquelle, par pitié, seraient descendus quelques rayons d'en haut. — Puis, comme pour la rappeler ici-bas: "Odile!"... murmura-t-il de sa voix doucement forte de père.

— La jeune fille tressaillit, se leva, et avec un geste d'inexprimable reconnaissance: — Vous êtes bon!... — Dieu est meilleur... infiniment! — Vous répétez, n'est-ce pas à Jacques ce que vous venez de me dire... — Je le lui répéterai. — Et quand je partirai... vous serez là... Et "après"... vous l'aimez, lui, n'est-ce pas, vous ne l'abandonnez jamais...? — Jamais!

— Adieu, Monsieur le curé; j'emporte vos paroles comme une douceur et une consolation... Priez pour moi, beaucoup pour moi!... Le jardin du presbytère avait une charmille qui conduisait à l'église. Odile la prit, entra dans la chapelle de la Sainte Vierge, et alla se jeter à genoux sur le petit banc de bois des orphelins. Encore une fois, elle essaya pendant quelques instants de prier; par délicatesse, l'abbé Hans la laisse toute seule pour ce dernier effort de la journée, s'associant de son jardin à la supplication éplorée qui, du cœur de la pauvre enfant, devait monter vers Dieu.

— Puis elle se leva; et lentement, comme si ses épaules portaient le poids d'un monde, elle sortit sur la cimetière et prit le petit sentier que, deux ans auparavant, elle avait descendu au bras de Jacques, le jour de ses fiançailles... Comme jadis, le soleil lui fit fête, mais un soleil plus chaud et qui disait la moisson toute proche. Dans le lointain, la Ferlandière semblait attendre, dans la splendeur du soir. Les yeux fixés sur les fenêtres du château qui étincelaient d'or et de pourpre, Odile s'arrêta; et là, dans le silence des champs, dans la grande solitude amie, la jeune fille étendit les bras, et avec un accent déchirant, une dernière révolte d'un cœur qui, ce matin, espérait encore: — Jacques! cria-t-elle... Jacques!... adieu!!!

CHAPITRE XVII

Le lendemain, dans l'après-midi, Odile assise à sa fenêtre, brode, pour se distraire un peu, la croix d'une chasuble destinée à la très pauvre église de Fumignon, quand, sur la route, elle aperçoit Jacques qui vient lentement à pied, causant avec l'abbé Hans. A leur vue, le cœur de la pauvre enfant se serre. Ainsi le moment redouté entre tous arrive: elle est sur le point de voir Jacques, Jacques qui connaît la vérité maintenant... et, déjà, elle est épouvantée du contre-coup que sa décision doit produire dans l'âme si entière de son fiancé. Les roseaux plient dans la tourmente, mais les grands chênes des bois cassent net sous l'orage...

A VENDRE Maison avec magasin et vastes hangars. Sur la RUE RACINE au centre de la ville, près de l'Académie Commerciale. Excellent poste de commerce. Prix modéré S'adresser au Procureur du Seminaire

DR. C.-C. WARREN Chirurgien Dentiste BUREAUX A QUEBEC EDIFICE LINDSAY RUE ST-JEAN Bureaux à Chicoutimi Tous les deux mois, à dates fixes qui seront annoncées à l'avance. J.N.O.

La Caisse de Petite Economie DE CHICOUTIMI Bureau-chef: Rue Racine Chicoutimi Heures de Bureau: Tous les jours de 9 hrs a. m. à 6 hrs p. m. Le mercredi soir, de 8 hrs à 9 p. m. Le dimanche, de 3 à 4 p. m. Succursale à Chicoutimi-Ouest: chez le R. R. P. Eudistes. Heures de Bureau: Tous les jours de 9 hrs a. m. à 6 hrs p. m. Autres succursales à Ste-Anne de Chicoutimi, St-Fulgence, Jonquière, Hébertville village et Station, St-Jérôme, Roberval, St-Félicien, St-Méthode, Normandin, Malbate, Pointe au Pic, etc. Nous payons un intérêt annuel de 5% sur tous dépôts de UN SOU à \$100.00. A BECHARD, Gérant.

VIGORA LE TONIQUE POUR LES CHEVAUX "VIGORA" rendra vos chevaux forts et vigoureux. Il n'y a pas de meilleur remède contre le souffle, l'épuisement, la toux, les vers et les maladies de la peau. Prix: 50 cents la bouteille. En vente partout pour renseignements, s'adresser à J. B. MORIN, Pharmacien en Gros, QUEBEC, CANADA.

Voyagez par le Chemin de Fer Canadien Pacifique Pour tous droits service insurpassable consultez-nous pour tous voyages

Nous vous donnerons avec plaisir des conseils et renseignements précis. Renseignements et billets, à 30, rue St-Jean, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec. G.-J.-P. MOORE, Agence générale de chemins de fer et lignes transatlantiques. Ou à E. J. HEBERT, 1er Ass. Agent Général, Trafic-Voyageurs, Gare Windsor, Montréal, P. Q.

La Cie de Pulpe de Chicoutimi Capital: \$2,000,000.00 Fabricants et exportateurs de Pulpe Mécanique à 55 et 60% de siccité Production annuelle 90,000 tonnes

CHEMINS DE FER CANADIAN NORTHERN ET QUEBEC & LA C. S. JEAN CHICOUTIMI A QUEBEC DEPART 7.20 A. M.—Tous les jours, excepté les dimanches pour Roberval et Québec, avec char parloir. 7.00 P. M.—Les dimanches seulement pour Roberval et Québec, avec char d'ortoir. QUEBEC A CHICOUTIMI 3.0 A. M.—Tous les jours excepté les samedis et dimanches pour Roberval et Chicoutimi avec char parloir. 8.00 P. M.—Les samedis seulement pour Roberval et Chicoutimi, avec char d'ortoir.

ABONNEZ-VOUS AU "Progrès du Saguenay"

Claveau & Lamarre INGENIEURS-ARPEUTEURS Travaux municipaux, Arpentages, développements Hydro-Electriques Rapports et estimés BUREAUX: A l'Hôtel-de-Ville et Bloc Adélaïde Tremblay Rue Racine, - - CHICOUTIMI.

SURVEYER & FRIGON INGENIEURS CONSEILS INSTALLATIONS HYDRO-ELECTRIQUES Expertises, Levés de Plans, Estimations et Projets, Rapports Techniques et Financiers 68, Cote Beaver Hall - - Montréal

Docteur A. Barras D. D. S. L. D. S. CHIRURGIEN DENTISTE Bureau: Rue Racine CHICOUTIMI, - - P. Q.

QUEBEC SCRAP METAL COMPANY Marchands Généraux QUEBEC Nous achetons et payons le plus haut prix pour vieux cuivre, plomb, zinc, cliques, orin de cheval et bête à corne, corclago, barils vides d'huile, et peaux vantes demandez nos prix. 1 an mal 14-16

BIPHOSPHATE DE CHAUX DES FRERES MARISTES Remède très efficace, contre la consommation, l'anémie et les maladies des os. -39 ans de succès- En vente chez les Frères Maristes.

Quebec Preserving Co. Les confitures "QUEBEC PRESERVING" étant faites telles que dans les familles sont ce qu'il y a de mieux sur le marché. DEMANDEZ LES COTE, BOIVIN & CIE Inc Québec Distributeurs en gros.

J. B. RENAUD & CIE, Enr. Négociants Assortiment choisi de Graines de Mil, Trèfle, Luzerne, Navette, Dactyle, Blé, Orge, Avoine, Blé-d'Inde à silos, Lentille. Plâtre à terre, Engrais chimiques, etc. Spécialités pour Cercles Agricoles. 104 à 150, Rue ST-PAUL, QUEBEC.

La Société des Ingénieurs et Arpenteurs du Saguenay Ingénieurs, Architectes et Arpenteurs RUE RACINE, - - CHICOUTIMI, QUE. S'OCUPANT SPECIALEMENT DE Travaux Municipaux: Aqueducs, Egoûts, Macadamisage, Ponts, etc. Installation d'Usines Electriques, Moulin à Pulpe, Pouvair d'eau, Travaux d'Architecture, Plans et Devis. Arpentage, Bornage, Subdivision de Terrains, Cadastre. Rapports sur limites à bois, etc. Veuillez adresser toute communication: J.-F. GRIGNON, Ingénieur en Chef

R. C. Jamieson & Co, Limited, Montréal. COTE, BOIVIN & CIE, Inc., Dépositaires.

Le Crédit Municipal-Canadien Bureau Principal: Chicoutimi, P. Q. SPECIALITE Construction d'Aqueduc et d'Egoûts, développement de Pouvairs Hydrauliques, Entreprises de toutes sortes Plans et devis fournis sur application. Téléphone 117

Téléphone SAGUENAY-QUEBEC Service Local et de Longue Distance SE RACCORDANT AVEC La Cie de Téléphone Bell BUREAU PRINCIPAL: CHICOUTIMI, P. Q. - - TELEPHONE 53 ABONNEMENT: Résidence Privée \$20.00 par an Commerce 25.00 par an

Livres Blancs Livres à feuillets mobiles Etampes en Caoutchouc Ameublement de bureau Reliure de toute sorte Impressions de luxe J. J. Moore & Cie Limitée. Québec.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils Libraires, Editeurs, Papetiers et Importateurs Représentant la célèbre marque de papier "Superfine Linen Record" Telephone Bell Main 6423 53, rue St-Sulpice, Montreal.

LA BANQUE NATIONALE (Incorporée en 1860) CAPITAL.....\$2,000,000.00 RESERVE.....\$1,800,000.00 Nous payons l'intérêt à nos déposants 2 FOIS L'AN A NOS 180 BUREAUX AU CANADA Nous acceptons des DEPOTS de \$1.00 et de plus. L'INTERET est calculé sur la balance de CHAQUE JOUR et compté du JOUR MEME A chaque DÉPÔT. Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS de VOYAGE sont payables AU PAIR par tous. Notre bureau de PARIS, (14, rue Auber) offre des avantages exceptionnels au PUBLIC VOYAGEUR. Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en EUROPE, aux ETATS-UNIS et au CANADA, aux PLUS BAS TAUX. F.-A. GAUTHIER, gérant à Chicoutimi.

FONDEE EN 1855 LA BANQUE MOLSONS CAPITAL ET FONDS DE RESERVE \$8,800,000 96 SUCCURSALES AU CANADA Toutes affaires de Banque transigées Lettres de crédit circulaires, Mandats d'argent. DEPARTEMENT D'EPARGNE Le plus haut taux d'intérêt alloué. H. Stevenson, gérant.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE AVEC LAQUELLE EST ASSOCIEE LA BANQUE "EASTERN TOWNSHIPS" SIR EDMUND WALKER, C.Y.O., L.L.D., D.C.L., Président JOHN AIRD, Gérant Général H. V. F. JONES, Assistant Gérant Général CAPITAL PAYÉ, \$15,000,000 FONDS DE RESERVE, \$13,500,000 AFFAIRES DE BANQUE PAR VOIE POSTALE Un compte peut être ouvert à chaque succursale de La Banque Canadienne de Commerce, et peut être réglé par voie postale. Tel compte recevra l'attention la plus soignée, tout comme celle donnée à toutes les autres opérations de la Banque. Tout argent peut être déposé ou retiré de cette manière et d'une façon aussi satisfaisante que par une visite personnelle à la Banque. Succursale à Chicoutimi, rue Racine, L.-P. BOURGOING gérant.

Avez-vous déjà employé la Farine "Five Thistles" Sinon commandez-en de suite, et vous aurez ce qu'il y a de mieux, c'est une des meilleures marques sur le marché et elle a toujours donné satisfaction. DEMANDEZ LA PETERBOROUGH CEREAL Co., PETERBOROUGH ONT.

COTE, BOIVIN & CIE, INC. ROBERVAL -- HEBERTVILLE -- CHICOUTIMI Marchands en gros Epicerie, Provisions, Ferronneries N'oubliez pas de DEMANDER NOS PRIX AVANT DE PLACER VOTRE COMMANDE

Blanchette & Frère RUE CARTIER, - - CHICOUTIMI. MARCHANDS DE BOIS De toutes sortes pour construction de bâtisses, etc. GROS ET DETAIL Bois sec préparé, pour portes, chassis, moulures, encadrements, planchers, etc. Une grande quantité de bardeaux à vendre à des conditions défiant toute concurrence. Venez me voir avant de faire vos achats. Depuis des mois un moulin à préparer le bois a été ajouté à l'établissement, ce qui met les propriétaires en mesure d'avoir toujours en stock, cadrages, moulures, tringles, etc. Aussi bois de chauffage sec et vert.

POUR LES CULTIVATEURS Le Marché Dernières cotations.

Table with 2 columns: Grains et Farines, Sucres d'érable. Lists various agricultural products and their prices.

Table with 2 columns: Farines, Peaux. Lists various types of flour and animal skins with prices.

Table with 2 columns: Provisions, Produits de la ferme. Lists various foodstuffs and farm products.

Table with 2 columns: Peaux inspectées, Pelletteries. Lists inspected skins and furs.

Table with 2 columns: Produits de la ferme, Divers. Lists various farm products and other goods.

Table with 2 columns: Divers, Produits de la ferme. Lists various goods and farm products.

Les plantes d'appartements

32. FUSAIN.—Ce nom dérive de fuseau, parce que le bois d'une espèce sert à faire ce petit instrument de tissage. Le fusain, de la famille des célastrées, comprend des espèces à feuilles caduques et à feuilles persistantes; ces dernières seulement sont cultivées en pots ou en caisses pour le décor des habitations. Cet arbuste vient en tout terrain, supporte d'assez grands froids, se multiplie de boutures en serre pour les espèces à feuilles persistantes. Les latifolius et atropurpureus demandent beaucoup d'humidité; les americanus et angustifolius préfèrent la terre de bryère; les japonicus supportent bien le soleil dans les sols secs et arides; c'est pourquoi on les emploie pour former des massifs dans les jardins publics des villes.

peu; repoter en mars. Les héliotropes peuvent acquiescer de hautes dimensions; on les élève en fuseau, en pyramide, etc, dans un sol très humeux, soit en pleine terre, soit en pots si l'on désire les hiverner. L'héliotrope d'hiver, dénommé Tussilago Suaveolens, est une plante herbacée, vivace, traçante, à tiges simples, dressées, d'un pied de long; feuilles toutes radicales se développant après la floraison. De novembre à janvier, les fleurs d'un blanc rose ont une odeur de vanille qui parfume les appartements. Il faut à cette plante une terre substantielle, meuble, fraîche; une exposition mi-ombragée; ou la multiplication de boutures et d'éclats alors que les feuilles sont desséchées. Ne pas confondre l'héliotrope arbrisseau, avec celui herbacé décrit ci-dessus.

33. GERANIUM.—du mot grec géranos, grue; de la forme du fruit figurant une sorte de bec, comparable au bec de la grue. Plante semi-ligneuse de la famille des géraniacées, à fleurs régulières, simples, demi-doubles, doubles, excellentement variées en couleurs; blanche, rose clair, rouge incarnat, rouge brique, rouge vif, bleu violet, violet purpurin, etc. Les géranium sont très employés en massifs et plates-bandes, ne craignent pas la sécheresse des terrains rocailleux, se plaisent bien, en terre ordinaire un peu substantielle et un peu fraîche; en un mot, cette plante rustique, facile à multiplier de graines et de boutures, est répandue dans tous les parterres, décore les fenêtres de l'humble mansarde comme les vitrines des appartements princiers. Les variétés sont en nombre inconnu, parmi lesquelles l'anemonefolium, palmatum et canariense (des Canaries), se recommandent par leur aspect ornemental, leur feuillage et leurs belles fleurs. Ne pas confondre le géranium avec les pelargonium dont nous donnerons la description en son lieu.

35. HORTENSIA.—Vulgairement nommé en Canada "Les quatre-saisons". Son vrai nom, en botanique, pour l'espèce en général, est hydrangea, du grec hydra, eau, et agchos, vallon; de l'habitat de ces plantes, appartenant à la famille des Saxifragées. Ces beaux végétaux devraient être cultivés un peu partout; la plupart des espèces américaines croissent dans les vallons humides, aux bords des eaux; elles sont rustiques, désirent une terre humide, substantielle et une exposition couverte. A défaut de ces conditions, on peut les cultiver au nord, dans la terre de bryère. Lorsque le sol contient du fer, les hortensias, surtout le japonica, donnent des fleurs bleues; on obtient artificiellement cette coloration en mêlant à la terre des débris d'ardoise. Multiplier les touffes au moyen de boutures, de marcottes et d'éclats; on doit bien se garder de tailler certains hydrangéas, qui ne fleurissent que lorsque les pieds sont déjà âgés. Tout au contraire, les variétés Otata et thumbergia se mettent à fleurs presque aussitôt après la taille. Principales espèces: arborescens, de la Pensylvanie; cordata, de la Caroline; nivea, des rivières du nord des Etats-Unis; quercifolia, à feuilles de chêne, de la Floride; hortensia des Jardins, Chine; japonica, des montagnes du Japon; involucrata, de la même provenance.

34. HELIOTROPE.—Du grec hélios, soleil, et trope, action de tourner, des fleurs qui suivent, en tournant, la marche du soleil. De la famille des boraginées. Sous-arbrisseau à fleurs petites, disposées en grappes denses scorpioidées, ressemblant à la queue d'un scorpion. Semées au printemps sur couche, ces plantes fleurissent d'août aux gelées. Multiplication facile en septembre; les faire hiverner sous châssis ou en serre près de la lumière, en les arrosant un

Pensée.—Saint Thomas d'Aquin déclare, après saint Augustin, que le feu du purgatoire sera plus terrible que tout ce que l'homme peut souffrir en cette vie;

de sorte que tous les supplices et toutes les souffrances des martyres eux-mêmes ne sauraient lui être comparés. Et voilà avec quoi on semble jouer! Voilà de quoi l'on ne s'occupe pas!—Mgr de Ségur.

Terre à vendre Une terre de 200 acres, toute en culture, entre Jonquière et Kénogami. Bonnes maisons, étable et dépendances. Machines aratoires. Troupeaux d'animaux de la ferme. Service d'aqueduc à la maison et à l'étable. Conditions de paiement des plus faciles. S'adresser à Adélar HARVEY, Jonquière 15 fois 20 jan-27 avril.

DEMANDE Un homme de confiance pour vendre à Chicoutimi et dans la région environnante nos arbres fruitiers vivaces et les produits de notre pépinière. Nous avons des listes toute prêtes des variétés acclimatées dans la province de Québec. Commission généreuse. Le territoire assigné est exclusivement réservé à notre représentant. Catalogue et littérature en français. Stone & Wellington Pépinières Fonthell TORONTO, Ontario—(Etablie en 1837) 3 mois—30 mars.

La Cie du Chemin de Fer Roberval-Saguenay HORAIRES EN VIGUEUR LE 10 OCTOBRE 1915 LE DIMANCHE SEULEMENT

Phone 5643 Herménégilde Paré FABRICANT DE Poudre à pâte, Amidon de maïs, "corn starch," sirop de fruits et eau de javelle. BUREAU: 22, rue Kirouac, FABRIQUE: 185 1/2, rue Colomb QUEBEC. 3 mois 23 déc-17 mars

FUMEZ LE TABAC ROSE QUESNEL DOUX ET NATUREL Rock City Tobacco Co. Ltd, Québec.

HOTEL RIENDEAU Le rendez-vous des canadiens-français qui visitent la métropole 58 et 60 Place Jacques-Cartier - Montréal La cuisine, le service de la table et l'aménagement sont de première classe. L'urbanité du personnel et des propriétaires est bien connu. Prix raisonnables. GERVAIS & SAMSON, Propriétaires. 11-11-15 J. N. O.

La Cie Générale du Port de Chicoutimi ENTREPRENEURS ET COURTIERES MARITIMES ARIMEURS ET EXPEDITEURS ASSURANCE MARITIME Adresse Télégraphique: "Speed" Chicoutimi Rue Racine, Chicoutimi, Qué. Canada

La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord Corporation ouvrière autorisée par charte spéciale le 21 décembre 1912 Société de secours mutuels, de prévoyance, d'économie domestique et sociale et d'organisation du travail. OBJET DE LA SOCIÉTÉ: protection, défense et développement des intérêts religieux, sociaux et économiques de ses membres. Siège Social: Chicoutimi, Qué. BUREAU DE PLACEMENT Tél. Sag.-Qué. 15 L.D. Coin des rues Cartier et Montcalm. JOSEPH MENARD, Président. DANIEL E. OUELLET, Secrétaire-Trésorier. Mgr EUG. LAPOINTE Aumônier. 1 an-mars 1914

Les Prevoyants du Canada ASSURANCE FONDS DE PENSION Capital autorisé \$600 000 00 Actif du Fonds de Pension, le 31 décembre 1915 \$772 698 99 L'année du million PROGRESSION DE LA COMPAGNIE JUSQU'AU 30 DECEMBRE 1915

La Caisse Populaire de Chicoutimi Société Coopérative régie par la Loi des Syndicats de Québec CONSEIL D'ADMINISTRATION: Président M. F.-X. Gosselin Vice-Président M. Johnny Brassard Secrétaire-Gérant M. A. Béchard Directeurs Mgr Eug. Lapointe, Rév. Père Courtois; MM. D.-V. Morrier, A. Wagner, J.-G. Carrier, Basile Villeneuve, Eugène Fortier, F.-X. Gosselin, Johnny Brassard, et A. Béchard. BUREAU PRINCIPAL: Salle de la Fédération Ouvrière, rue Montcalm. BUREAUX SECONDAIRES: Au Bureau de la Cie des Eaux et de l'Electricité, rue Racine, de la Cie du chemin de fer Roberval-Saguenay, Rue Racine, Le montant des actions est de \$5.00. La Caisse Populaire paie un intérêt de 3 pour cent sur les moindres dépôts. La Caisse Populaire prête à des conditions exceptionnellement avantageuses; mais à ses actionnaires ou sociétaires seulement. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire-Gérant, aux directeurs ou aux chefs de Bureaux. NOTA: La Compagnie de Pulpes de Chicoutimi garantit 3% d'intérêt supplémentaire sur le montant des actions prises par ses ouvriers dans La Caisse Populaire de Chicoutimi.

Graines de jardin GRATIS 'LE BULLETIN DE LA FERME' Organe de l'Association des JEUNES CULTIVATEURS 3 Paquets de Graines de Jardins à choisir dans la liste suivante: LEGUMES Citrouilles "Grosse Champêtre." Concombes "Emeraude." Fèves "Webber", (Nouvelles). Laitue "Grands Rapids". Melon Musqué Nette Rock. Oignon "Mammoth Silver King". Persil à feuilles de fougère. Nouveau Poireau Géant d'Italie. Nouveaux Pois de Jardin Potlatch. Pois gradus "Petite merveille". Radis étincelant "ronde rouge à bout blanc". Tomate "Nouv. Globe de Livingston". Tabac "Parfum d'Italie." FLEURS Ancolies "Dames gracieuses". Chrysanthèmes "Coronarum double". Dahlias "Double" beau mélange. Gaillarde "Picta Lorenziana". Oeillet de fleuriste "Sweet William". Phlox Vivace. Reseda (ou mignonnette) "reine d'or". Scabieuses (rose d'Egypte) grande double. Nous donnerons absolument gratis à toute personne qui nous enverra 25 cents pour un an d'abonnement au grand journal agricole mensuel, "LE BULLETIN DE LA FERME". "Le Bulletin de la Ferme" est le journal le mieux renseigné sur les questions agricoles. Il compte parmi ses collaborateurs, les agronomes les plus autorisés du Canada. Il contient de précieux conseils qui vous aideront à augmenter les revenus de votre ferme. Envoyez tous de suite 25 cents — (en timbres ou en argent) et 2 cents et vous recevrez notre journal pendant un an, et en plus les graines de votre choix. LA CIE DE PUBLICATION DE LA FERME, 1231 RUE ST-VALIER, QUEBEC. 5 ANS D'ABONNEMENT POUR \$1.00 COUPON POUR GRAINES DE JARDIN GRATIS La Cie de Publication du Bulletin de la Ferme, 1231 rue St-Valier, Québec, Can. Messieurs, Veuillez trouver ci-inclus la somme de 25 cents et 2 cents en plus pour frais de poste, pour laquelle veuillez m'adresser le Bulletin de la Ferme pendant un an ainsi que les trois paquets de graines mentionnés. GRAINES CHOISIES Nom..... Adresse.....

POUR 90 CENTS

A partir du 28 courant jusqu'au 11 de mars

Plus quatre coupons de "Quaker Oats"--Voir ci-dessous
"Le Quaker Potager"

700,000 familles en Grande Bretagne et aux Etats-Unis ont acheté de nous ces potagers spéciaux pour préparer "Quaker Oats" et font cuire cette avoine d'une façon idéale par laquelle le goût et l'avoine restent intactes.

Durant ces quelques semaines de février à mars nous voulons que tous les canadiens se procurent ce potager si perfectionné.

Vous avez l'avoine dans ce qu'elle a de plus sain et ses délicieux flocons sont tirés du plus pur grain. Nous n'en obtenons que dix livres d'un minot.

Nous voulons vous aider à les faire cuire convenablement.

Nous voulons faire connaître combien est bonne cette avoine et rendre cette nourriture si délicate pour les enfants, un plat toujours

gouté et désiré. Voilà pourquoi nous faisons cette offre spéciale pendant deux semaines à chaque famille du Dominion.



Prix du détail
\$3.00

Pur Aluminium fait selon notre commande. Très grand et pesant, peut contenir 21-4 pintes.

90cents POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT

L'Aluminium est dispendieux de nos jours, le prix du métal a presque triplé récemment; aussi si ce potager était vendu au détail, il coûterait très cher et peu de foyers pourraient se le procurer. Durant les deux prochaines semaines nous comptons fournir à chaque famille du Canada un de ces potagers.

Cette offre n'est que pour deux semaines. Envoyez-nous quatre coupons des paquets de Quaker Oats. Chaque gros paquet contient deux coupons. Chaque petit paquet contient un coupon. Envoyez-nous avec ces quatre coupons, 90 cts—chèque ou bon postal préférés, et nous vous enverrons le potager par colis postal.

Nous ne ferons droit à aucune demande à moins qu'elle ne nous soit adressée entre le 28 février et le 11 mars.

Des milliers d'épiciers du Canada ont ce potager dans leur vitrine durant cette semaine, vous y verrez en même temps des "Quaker Oats" allez voir ce potager et si vous le désirez prenez les moyens de vous le procurer avant deux semaines.

THE QUAKER OATS COMPANY

PETERBOROUGH, Ont.

La plupart des épiciers ont maintenant en magasin ce potager pour vous le faire voir.

ALLEZ CHEZ VOTRE EPICIER ET VOYEZ.

Avez-vous le Catarrhe?

Vous avez sans doute constaté que le rhume aggrave le catarrhe nasal et vous vous êtes étonné de ce qu'une aussi grande quantité de mucosités et de matières obstructives puisse trouver place dans votre tête. C'est une erreur de ne pas faire de cas d'un catarrhe alimenté par le rhume, car il continue à dégrader lentement les membranes délicates des voies nasales et à les encombrer.

Pour alléger le catarrhe nettoyez fréquemment les narines avec une solution d'eau chaude additionnée de sel, introduisez de la vaseline au moment de vous coucher et prenez une cuillerée d'Emulsion Scott après les repas pendant un mois. L'Emulsion Scott nourrit, par le sang, les tissus et contient de la glycérine adoucissante qui enraye l'inflammation et soulage les membranes sensibles. L'Emulsion Scott est agréable à prendre.

Moulin à scie à vendre

Dans le 8ème rang, d'Alma. Ce moulin, parfaitement outillé avec des machineries modernes contient un bon chariot (carrage), une raboteuse (planeur), un moulin à bardeaux, et autres machines pour travailler le bois. Les batisses sont neuves et en parfait ordre. Situé dans un endroit où le bois abonde ce moulin a actuellement une bonne clientèle. Moyens de communications faciles.

Bonnes conditions à un prompt acheteur, s'adresser à Alfred GUAY, Hébertville, ou à J.-A. GUAY, rue Racine, Chicoutimi. 15-30. 3 mois 27 jan-13 avril.

A VENDRE

Assortiment de marchandises générales, en parfait état. Conditions très avantageuses à un acheteur sérieux, bonne clientèle.

S'adresser à JOSEPH SAVARD Marchand General Grande-Baie

JOS. PAQUET

Marchand-Epicier
Rue Racine - Chicoutimi
Epicierie, Fruits, Bonbons, Primeurs de la saison, Pâtisseries assorties, Cartes postales pour les fêtes Patins et Hockey des meilleures marques.

CHAQUE ACHAT VOUS DONNE DROIT A UN BON QUI EQUIVAUT A UNE REDUCTION DE 10% SUR VOS MARCHANDISES.

QU'ON SE LE DISE.

3 me 23 déc-17 mars

Harry Ling

Buanderie de première classe
ANGLE DES RUES RACINE ET MONTCALM

Lavages reçus tous les jours et livrés le 3me ou 4me jour suivant.

Costumes de dames et habillements de messieurs nettoyés et lavés promptement et à des prix modérés.

DONNEZ-NOUS UNE COMMANDE D'ESSAI.

3 mois 23 déc-17 mars

SING LEE & FONG HOW

Buanderie de première classe
RUE RACINE (EDIFICE LAMARRE)
(SUR LA COTE)

Livraison du LAVAGE le mercredi et le samedi de chaque semaine.

Blanchissage pour familles 50c. et 75c. par semaine.

Nous donnons satisfaction. 1 an déc. 1916.

L'annonce n'est pas une dépense

L'annonce est un "Placement" non pas une dépense, et devrait être considérée comme telle.

Parce qu'il est entré dans l'usage de la considérer comme une dépense, on en est arrivé à un faux point de vue. Cette fausse conception est uniquement due au fait qu'en comptabilité, on considère tout déboursé comme une dépense.

L'annonce "produit" des affaires nouvelles, elle "augmente" le volume des affaires et les profits qui en découlent; par conséquent, l'annonce est un placement.

Seul l'homme qui considère l'annonce comme une dépense, qui en a peur, qui est préjugé contre elle, perd de l'argent à faire de l'annonce.

L'homme qui considère son annonce comme un placement, et lui donne toute l'attention qu'il accorde à ses autres placements, sait que chaque dollar sagement placé dans la publicité, rend à intérêt composé, et même davantage.

—Une annonce permanente dans "Le Progrès du Saguenay" obtient toujours un résultat heureux.

Encourager le commerce local, c'est s'aider soi-même.

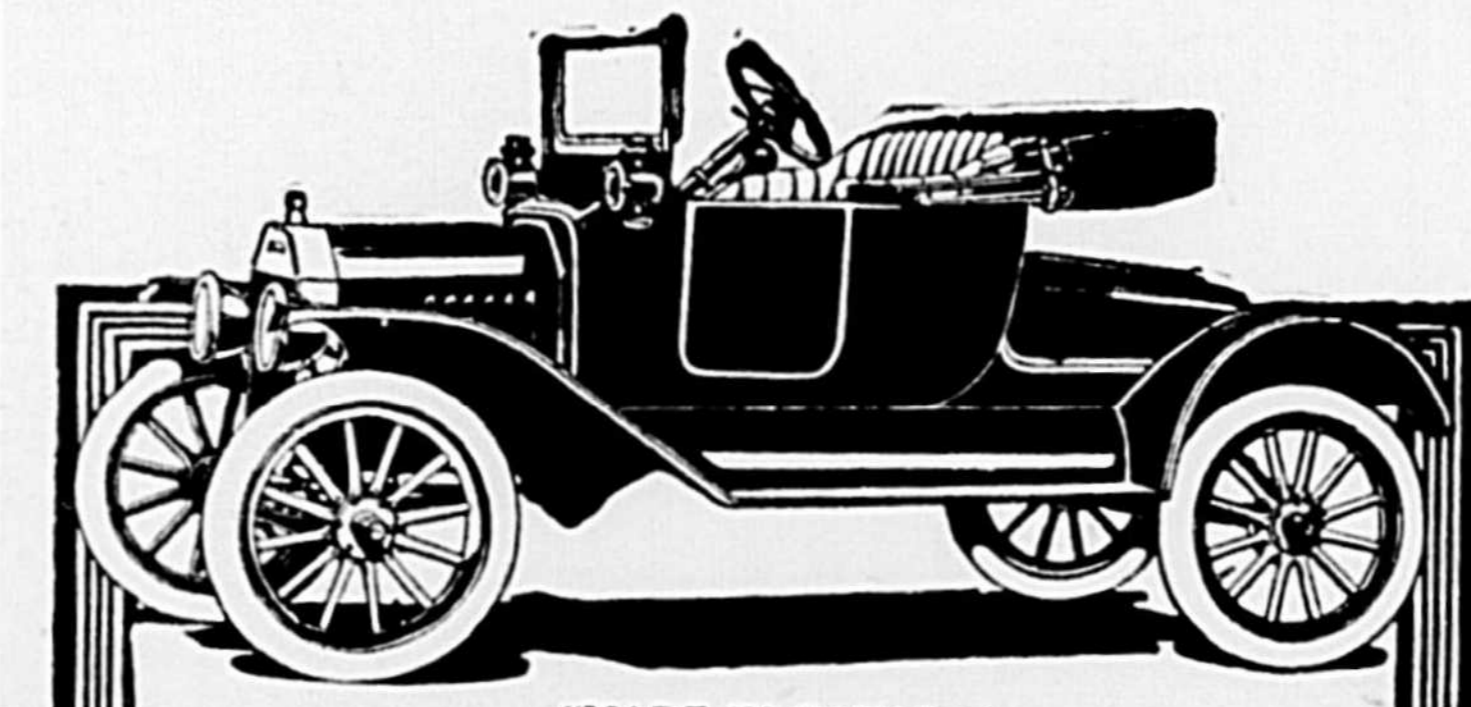
Voici le Remède A CETTE TOUX REBELLE aux autres traitements. Le SIROP GAUVIN pour le RHUME



contient tous les médicaments éprouvés, prescrits par les meilleurs médecins, pour le traitement scientifique des Affections des Voies Respiratoires: Maux de Gorge, Farougeaeri, Toux, Rhume, Bronchite, Grippe, Coqueluche, et toutes les Maladies des Bronches et des Pouxes.

DANS LES CAS LES PLUS GRAVES, IL FERA MERVEILLE!

EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOUTEILLE
J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste
850, rue Ste-Catherine Est. MONTREAL, Canada



Le Runabout Ford Prix \$480

Que de plaisir et de profit pour celui qui conduit une Ford. Voyages à la ville, chez le voisin à la campagne, partout où le plaisir ou les affaires le demandent. Nulle autre auto peut aller si bien et si loin pour le prix.

Le prix du char Ford est de \$850.00, le Coupelet \$750.00, le Sedan \$890.00, le char de ville \$750.00

Les prix ci-dessus sont f. o. b. Ford Ont., Ces prix ne comprennent pas les "Speedometers" mais tout l'outillage à part cela.

COTE, BOIVIN & CIE, SEULS AGENTS A CHICOUTIMI, HEBERTVILLE STA. ROBERVAL.



OLENTRA	BEUCE	OTOROTN	PNIENGIW
---------	-------	---------	----------

Avec les 4 groupes de lettres mêlées ci-dessus, pouvez-vous faire les noms de 4 villes canadiennes bien connues? Si oui, vous pouvez prendre part à la distribution de l'argent ci-dessus. Ce n'est pas chose facile. Mais avec de la patience et persévérance, vous pouvez peut-être en trouver 2 ou 3. A la personne qui en trouve le plus nous donnerons la somme de cent dollars; la personne qui sera la deuxième, la somme de cinquante dollars; à la personne qui sera la troisième, la somme de trente dollars; à la personne qui sera la quatrième, la somme de vingt dollars. Dans le cas où deux personnes ou plus enverraient la même réponse exacte, nous diviserons les deux premiers prix entre elles (chacune devant recevoir \$75.00). Si trois personnes enverraient la même réponse exacte, les trois premiers prix leur seraient partagés (chacune recevant \$100.00). Si quatre personnes enverraient la même réponse exacte, la somme de \$200.00 serait également divisée entre elles (chacune recevant \$50.00) et ainsi de suite dans les mêmes proportions, pourvu qu'elles remplissent une simple condition au sujet de laquelle nous serions aussi tôt que les lettres seront reçues. N'envoyez pas une centaine de lettres sans répondre à cette annonce. Si vous trouvez quelques noms, écrivez-nous tout de suite en incluant un timbre pour réponse. Ne tardez pas. Ecrivez-nous immédiatement.

\$200 EN ARGENT ET NOMBRE DE PRIMES GRATUITEMENT

Adresse: CANADIAN MEDICINE Co., Dépt. 48 Montréal, Qué.

DISSOLUTION DE SOCIETE

Grande vente à cette occasion commençant lundi, 24 janvier 1916

POUR SE CONTINUER JUSQU'A ECOULEMENT COMPLET DES MARCHANDISES ANNONCES.

Vu la dissolution de notre Société nous avons décidé de vendre à TRES GRANDE REDUCTION toutes les marchandises d'hiver que nous avons actuellement en magasin:

Couvertures pour chevaux, Grelots, Chaussures en feutre, Claques, Souliers à l'huile, Souliers en original, Gants, Mittaines, en un mot toutes les marchandises d'hiver que nous avons.

Nous ne refuserons pas la vente des chaussures en cuir, mais pour ces sortes de marchandises nous ferons un peu plus tard une vente tout à fait spéciale.

Il nous faut tout écouler notre stock et vendrons AU PRIX COUTANT.

Personne ne devrait manquer cette belle occasion, c'est le temps pour tous d'épargner de l'argent.

UNE VISITE EST SOLLICITEE
ABEL & TREMBLAY,
 RUE RACINE, CHICOUTIMI.
 En face de la Banque Molson.
 Commandes par la maille exécutées avec soin.

SIROP DE SUCRE "Magic"

Qualité de choix pour la table

Placez vos commandes immédiatement pour livraison d'automne.

DROUIN, FRERES & RATTRAY, Ltée.
 EPICIER EN GROS
 52, rue St-Paul, - QUEBEC.

Représentant à Chicoutimi, EUGENE ROY
 Edifice Claveau, Rue Racine, Phone. 164 local.

ARTICLES POUR LA CHEVELURE

Nous avons constamment faits d'avance un très grand assortiment de PERRUQUES, TOUPETS, transformations et tout ce qui concerne notre ligne pour dames et messieurs.

Notre célèbre Teinture Economique nous la vendons garantie de première qualité. Envoyez-nous un mandat poste de 60 cts., pour une bouteille. Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous remetrons votre argent.

L'EAU VEGETALE
 Ceci n'est pas une teinture, c'est un composé végétal pour arrêter la chute des cheveux; une bouteille d'une piastre suffit dans tous les cas.

HECTOR PAGEAU
 PERRUQUIER,
 258 RUE ST-JOSEPH - - QUEBEC
 Tél. 6056 1 an mai 1.

RYRIE BROS Limited

Jewellers and Silversmiths
 134-138 Yonge St. - - - Toronto
 PRIVATE OFFICE

The National Life Assurance Co.
 25, Toronto St., Toronto,
 Toronto, 15 juillet 1916.

Messieurs,
 Il me fait plaisir d'accuser réception du chèque de \$4,255.45, en paiement de ma police arrivée à maturité aujourd'hui.

Cette police portant le No 7 est une de vos premières polices émises. Je vous avoue que je m'attendais pas à un aussi beau résultat. Les profits s'élevaient à \$815.85, sont de \$150.00 plus élevés que je m'attendais à recevoir.

Avec mes meilleurs remerciements, et vous souhaitant de continuer de succès en succès,
 Je demeure votre dévoué,
HANS RYRIE,
 134-138 Yonge St. Toronto.

Pour plus amples informations, adressez-vous à J.-E. Dufour, gérant du district, The National Life Ass., Co., Rue Racine, Chicoutimi.

DOMINION FISH & FRUIT LIMITED

MARCHANDS EN GROS... Fruits, Légumes, Poissons frais, salé et fumé, Provisions, Beurre, Fromage, Oeufs, Sucre d'Erable et Huitres, Etc. POMMES DE CONSERVE, UNE SPECIALITE.

Avis a Messieurs les Marchands

POISSON POUR LE CAREME Messieurs les marchands, hâtez-vous de donner vos commandes pour le poisson, le carême approche. Les prix sont actuellement très bas, profitez-en et évitez la hausse, qui se produira inévitablement d'ici à peu de temps.

Tél. Local 26. "DEMANDEZ NOS LISTES DE PRIX". 1 an déc. 1916

Nécrologie

Le 17 février, est décédée à Hébertville, Madame Lauretta Langlais, épouse de Monsieur Edmond Dumas, agent des Terres de la Couronne.

CA ET LA

Les congressistes d'Ottawa ont résolu de demander au gouvernement fédéral le désaveu du règlement XVII, d'avertir le gouvernement d'Ontario que les canadiens-français vont plus que jamais ignorer le dit règlement et les mesures adoptées à son occasion.

L'hon. sénateur Landry a montré, au Congrès, une vigueur, une maîtrise incomparable. Il a annoncé une tournée de propagande dans notre province. Nous espérons avoir, un jour ou l'autre, le bonheur d'entendre et d'acclamer le vieux "colonel" de l'armée des parents outragés dans leurs droits, des mères héroïques et des petits enfants que l'on veut enlever à leur race!

L'Association ontarienne a de nouveau confié son sort au président du Sénat. Et l'on est témoin de ce réconfortant spectacle: un haut dignitaire politique, dirigeant une lutte contre un gouvernement de son propre parti, et le sol de la province ne s'est point effondré!

M. Preston est favorable aux canadiens-français. On s'explique donc le jugement.

Loin d'être IMPRATICABLES les canadiens-français peut prouver par tout de dispositions pacifiques à l'égard des concitoyens d'autres races. Voyez dans la province de Québec.

Bien plus, les canadiens-français se montrent très empressés à reconnaître loyalement ce que leurs compatriotes font pour eux. Au Congrès d'Ottawa, la semaine dernière, l'assemblée a salué avec émotion la mémoire de leur ami, feu le Docteur Freeland et envoyé à Madame Freeland un message de reconnaissante sympathie.

La même assemblée a acclamé les commissaires Preston et Cain, tous deux de langue anglaise. M. Cain, contremaître au service de la ville pendant 14 ans, avait toujours soutenu les canadiens-français dans leur lutte.

Pourquoi a-t-il été soudainement remercié de ses services? C'est ce qu'il se demande lui-même.

Aujourd'hui, il travaille au pic et à la pelle. "C'est dur, disait-il au Congrès, mais c'est honnête, et il me faut donner du pain à ma femme et à mes enfants."

Quelle fière et loyale parole!

PATRIOTE.

Assemblée de la Chambre de Commerce

voyageurs, en anglais. Sur proposition de M. Henri Jalbert, il a été résolu que des enveloppes toutes en français pourraient aussi être imprimées à la demande de ceux qui les désirent.

Sur proposition de M. Guay, la Chambre de Commerce met à l'étude le projet de soumettre au Conseil de Ville qu'il vaudrait peut-être mieux augmenter l'évaluation des propriétés imposables dans la ville d'une manière uniforme et ne pas augmenter la taxe foncière, atteignant par ce moyen le même but proposé, c'est-à-dire ajuster le budget des recettes et des dépenses pour 1916.

La guerre aux achats sur Catalogues, projet cher à M. D.-V. Morrier, prend une nouvelle tournure. Elle fut d'abord soulevée par un de nos collaborateurs assidus, l'automne dernier et fut amenée par M. D.-V. Morrier, devant la Chambre de Commerce du Saguenay, à sa séance générale du 12 janvier.

Depuis "Le Progrès du Saguenay" a publié des articles de rédaction et une correspondance de M. J.-E. Bergeron, de Jonquières et à plusieurs reprises, la Chambre de Commerce s'est occupée de la question. De nouveaux adeptes se sont joints; M. le Notaire Maltais et M. V.-N. Tremblay ont fait mardi, à la Chambre, une suggestion nouvelle dont l'importance n'échappera à personne. Il s'agit, ni plus ni moins, que d'inviter tous les canadiens-français à boycotter l'Ontario, si nos voisins veulent continuer la guerre aux écoles bilingues. C'est pendant le moyen le plus efficace de rendre service à nos compatriotes de la province voisine.

L'A.C.J.C. se chargerait de faire signer en masse la lettre que nous publions ci-après, d'en faire faire de nombreuses copies et de les adresser à tous les grands magasins de Toronto. Le Commerce ferait la même chose, s'alimenterait à Montréal et éconduirait poliment tous ses fournisseurs d'Ontario. Le mouvement réussira si les journaux de toute la province, amis de la cause que nous défendons, y prennent part. Cela fera boule de neige et vite, et le commerce de l'Ontario, menacé de perdre ses clients de la Province de Québec, ne sera pas lent à intervenir. Rien ne parle comme l'argent.

Voici cette lettre:

Chicoutimi, P.Q. Février 1916
A la Maison
Toronto, Canada.
Messieurs,

Les soussignés, clients de votre maison dans la région de Chicoutimi et du Lac St-Jean, Province de Québec, n'ont qu'à se féliciter de la probité et de la loyauté avec lesquelles ils ont été servis chez vous et ils aiment à croire que les directeurs de votre compagnie entendent et pratiquent le "Fair Play" britannique avec la même générosité que les anglais de la vieille Angleterre.

Malgré que votre maison ne nous ait jamais fourni de catalogues en français, nous n'en avons pas moins continué à acheter chez vous. C'est bien là une preuve que non-seulement nous comprenons l'anglais, mais encore que nous savons l'écrire et le parler. Cependant, aujourd'hui que le Gouvernement et les tribunaux de votre province paraissent si bien s'entendre pour proscrire la langue française et priver les Canadiens-Français de leurs droits scolaires, nous serions indignes d'être les compatriotes des véritables Anglais, si nous ne protestions de toutes nos forces et par tous les moyens légitimes à notre disposition, contre les persécutions injustes et déloyales dont les Canadiens-Français sont actuellement les victimes dans l'Ontario.

C'est pourquoi les soussignés s'engagent en honneur et sous leur signature, à cesser toutes relations avec les maisons d'affaires de l'Ontario, tant que les Canadiens-Français de cette province n'auront pas obtenu justice.

Cette lettre a été signée séance tenante par un certain nombre de clients des maisons de Toronto et M. Morrier président de l'A.C.J.C. s'est chargé de la soumettre à l'Association et de recueillir de nombreuses signatures.

M. Gaudreau souleva à nouveau la question de la formation d'une chambre de Commerce locale. Comme cette question a été vidée à fond deux séances précédentes, il est résolu qu'une Chambre de Commerce pour le Comté de Chicoutimi sera organisée et les mesures vont être prises immédiatement pour mettre ce projet à exécution.

M. Guay donne communication d'une lettre qu'il a adressée à M. Guy Tombs, du Grand-Nord, en réponse à une demande de ce dernier pour que la Chambre de Commerce du Saguenay lui assure, par voie ferrée, l'expédition du fromage de Chicoutimi; la chambre offrait à la Compagnie de faire une campagne en faveur de ce projet, moyennant certaines conditions dans l'intérêt de Chicoutimi.

La lettre à M. Guy Tombs, datée du 4 février, est restée sans réponse.

Et cette importante séance s'ajourne à vendredi soir, à 8 heures, au Château-Saguenay.

Tous ceux qui s'intéressent aux questions renises seront les bienvenus, même s'ils ne sont pas membres de la Chambre de Commerce du Saguenay.

Exposition de grains

L'exposition de grains dont nous avons donné un court rapport dans notre journal, dernier numéro, a eu lieu jeudi dernier.

Environ cent cinquante cultivateurs assistaient aux cours donnés dans l'avant-midi par M. J.-A. Simard. De très grandes tables avaient été montées dans les entrepôts de la Dominion Fish et tous les cultivateurs, vieux et jeunes, étaient assis commodément comme des écoliers. En guise de cahier d'écriture ou de "Nouveau Traité" M. Simard mit sur la table, en face de chacun de ses élèves, trois échantillons de grains de tréfle. La tâche à accomplir n'était pas facile. Il fallut trouver le No. 1, le No. 2 et le No. 3 et ensuite, il fallut enlever de l'un des échantillons toutes les mauvaises graines. Ce travail de démonstration a été fort goûté par nos cultivateurs qui ont compris toute l'importance, tout le côté pratique de ce temps-là.

M. Louis Lavalée et M. J.-M. Leclerc faisaient l'examen de grains apportés en grande quantité et accordaient les prix qui ont été payés séance tenante par le président et le secrétaire de la Société.

BLE MARQUIS
1er prix M. Hector Tremblay.
2ème prix M. David Coulombe.
3ème prix M. Theddis Simard.
4ème prix M. Th.-Louis Gobeil.

BLE FYFE
1er prix M. Hermal Tremblay.
2ème prix M. Ls-Joseph Gobeil.
3ème prix M. Arthur Tremblay.
4ème prix M. Joseph Gobeil.
5ème prix M. Pitre Gaudreau.

AVOINE BANNER
1er prix M. William Boily.
2ème prix M. Ernest Maltais.
3ème prix M. Ladislas Tremblay.
4ème prix M. Chs Vézina.
5ème prix M. Adélar Fortin.

AVOINE ORDINAIRE
1er prix M. Ernest Maltais.
2ème prix M. Hector Tremblay.
3ème prix M. Th.-Ls Gobeil.
4ème prix M. Arthur Tremblay.
5ème prix M. Joseph Fortin.

POIS
1er prix M. Hector Tremblay.
2ème prix M. Hermal Tremblay.
3ème prix M. Joseph Tremblay.
4ème prix M. Ernest Maltais.
5ème prix M. Joseph Maltais.

PATATES
1er prix M. François Boily.
2ème prix M. William Boily.
3ème prix Séminaire de Chicoutimi.
4ème prix M. Henri-Louis Tremblay.
5ème prix M. Xavier Gagnon.

La quantité du blé et les nombreux échantillons exposés ont surtout été remarqués. Il a été démontré de toute évidence que l'on peut encore cultiver le blé avec beaucoup de succès dans notre région.

L'après-midi a été consacrée à deux conférences très pratiques par M. Leclerc et M. Lavalée. M. Leclerc a surtout parlé de la culture en général, des labours, des herpages, de la préparation de la terre.

M. Lavalée a parlé de nos associations coopératives et particulièrement de l'Association des Producteurs de semences de la province de Québec, association aidée par le gouvernement provincial opérant depuis deux ans à Ste-Rosalie. Comté de Bagot et qui se compose d'actionnaires cultivateurs, mais n'ayant chacun qu'une seule action de \$100 payable \$10 par année.

Plus de deux cents cultivateurs sont déjà actionnaires de la nouvelle association qui étend son travail dans toute la province de Québec.

M. Lavalée, qui est un des cultivateurs (les plus pratiques de la province de Québec (des nombreux prix qu'il remporte depuis 25 ans dans les expositions l'attestent) a été appelé par le Ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Caron, à prendre la direction de l'Association et ses efforts sont secondés par les présidents de diverses sociétés d'agriculture des Comtés avoisinant celui de Bagot.

Les intérêts des cultivateurs ne peuvent être en meilleures mains et plusieurs de nos amis ont été heureux de devenir actionnaires de la nouvelle association.

Vieux CULTIVATEUR.

Conseil de ville

SEANCE DU 21 FEVRIER 1916. — PROCES-VERBAL.
A une session générale du conseil de la ville de Chicoutimi, tenue ce vingt-unième jour de février 1916 à l'heure ordinaire à l'hôtel de ville, sont présents son Hon. le maire Elz. Lévesque, C.R. président, E. Massicotte, Elz. Dufour, Geo. St-Pierre, G. Deslille, Ths. Lavoie et H. Bergeron formant quorum.

La lettre de convocation de la dite séance et le rapport de signification d'écrit. La procès-verbal de la dernière session qui est adopté.

Son hon. le Maire explique aux citoyens qui se sont rendus à l'invitation du conseil que la question très importante à résoudre est la question d'un nouveau règlement d'emprunt.

Après toutes les explications données, l'assemblée se déclare favorable à un nouvel emprunt.

Sur rapport de l'ingénieur J.-A. Claveau, que les travaux de Riverin & Rivier ont été acceptés le conseil décide de lui donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est pas possible de donner main levée de l'hypothèque qu'il a donnée à la Ville pour garantir l'exécution de son contrat de macadam et son honneur le Maire est autorisé à le signer pour et au nom de la Ville.

La lettre de l'hon. Secrétaire de la Province disant qu'il n'est

Lecture pour tous

La fée blanche (De "La Vérité")

— "Je suis la Fée Blanche.
— Mes yeux sont bien doux.
Ma robe est couleur d'innocence.
— Que ce nom de Fée ne vous fasse pas songer à Cendrillon, aux contes du vieux temps. Non, je suis bien plus jeune, bien plus à la mode.

— Je ne me nourris pas du parfum des fleurs et de la rosée.
— Ce qu'il me faut, à moi, c'est le sang rouge et chaud, c'est la chair de mes victimes.
— Nulle si belle musique, pour moi, que les râles d'agonie ou les cris de désespoir.
— Nulle vision plus charmante que de rouges leurs d'incendie, que des meurtres et des suicides.
— Nulle volupté plus savoureuse que les tortures des épouses, que les larmes des mères et des enfants.

— Qu'est ce qu'une guerre? qu'est ce que la famine, la peste? A moi, toute seule. Je suis tout cela.
— Le pays, la patrie peut résister à ces fléaux.
— Moi, seule, je tuerai la patrie je tue le présent et l'avenir.

— L'époux n'est plus. A l'épouse en deuil, il reste l'enfant.
— Mais moi, par le père, j'ai tué l'enfant. A la mère en deuil il ne reste plus rien.
— Venez, venez à moi, jeune homme au front viril, penseur au front austère, ouvrier aux mains calleuses. Venez. Sur mes lèvres, froides, buvez mes baisers de feu.
Bientôt vous ne serez plus que des brutes immondes, objets de dégoût, de mépris et d'effroi.

— A moi le père apporte son fils. Je dévore l'enfant avec le père.
— A moi le frère apporte son frère. Je dévore le frère avec le frère.
— A moi l'ami apporte son ami et ses destinées. Je les détruis.
— Je préside à toutes les infamies, à toutes les bassesses.
— Dans la famille, je détruis la vertu, la Foi et le bonheur.
— Dans l'atelier, Je détruis le travail et la probité.
— Dans la ferme, je détruis la vaillance et la robustesse.
— Dans l'armée je détruis, le courage, l'honneur, l'amour de la patrie.

— Je suis la pourvoyeuse des hôpitaux, des maisons de fous et des échafauds.
— Pauvre homme des champs ou des villes, tu te crois encore énergique et sain. Tu m'appartiens!
— Tu t'agites. Tu penses être ton maître.
— Tu es mon esclave, je te mène.
— Pantin dont je tiens les ficelles, quand il me plaît, je te casse.

— Je suis en toi. J'empoisonne ton sang, ton cœur, ton âme.
— Je brois tes os et tes muscles. Je corrode ton cerveau.

— Tu voudrais peut-être méchapper. Pour cela il te faudrait du courage, de la force, de la volonté. Pour cela il te faudrait savoir, pourvoir prier. Mais Je suis là pour t'empêcher de prier, de vouloir. Tu ne sais plus ni prier ni vouloir, tu n'as plus ni force ni courage, depuis que ta lèvre a touché les miennes et que je te possède corps et âme.

— Tu me demandes qui je suis.
— Je suis l'instigatrice des crimes.
— Je suis la cause des désastres
— Je suis la Ruine du Bonheur.
— Je suis la douleur et la Honte
— Je suis la mort!
"Je suis la Bouteille de Gin."
(D'après un vieux manuscrit.)
Pour copie conforme.

L. HACAULT.

Cultivateurs, faites lire "Le Progrès du Saguenay" par vos voisins.



Lunetterie de précision

LOUIS BERGERON
Opticien Spécialiste

MEILLEURE VUE MOINS D'INCONVENIENTS
Les verres toriques permettent d'embrasser un plus grand champ de vision et la cavité rend la vue plus distincte que les verres ordinaires. Les cils ne les toucheront pas et il n'y aura pas de réflexion rendant la vue confuse.

Venez et nous vous expliquerons les avantages.
Lunettes taillées sur commande

Attention spéciale aux ordonnances des médecins.
Prix raisonnables.
S'adresser chez

M. GEO. BERGERON
Marchand
Rue Racine, Chicoutimi.
1 an juillet 1916.

J.-R. TREMBLAY

Arpenteur-géomètre
B. Sc. A., A. S.

Hébertville Station

1 an jan. 1916.

ASSURANCE-VIE

La "Sun Life du Canada"

Occupe le sommet de l'assurance-vie.

CONSULTEZ-MOI AVANT DE PRENDRE UNE POLICE D'ASSURANCE

Ad. TREMBLAY

Gérant du district
RUE RACINE - CHICOUTIMI

ENCOURAGER LE COMMERCE LOCAL, C'EST S'AIDER SOI-MEME

Bois de chauffage

C'est le meilleur temps pour faire votre provision de BOIS DE CHAUFFAGE.
Nous recevons toutes les semaines des cargaisons de BOULEAU et de MERISIER de trois pieds.
Nous avons toujours en mains du bois sec.

Bois de construction

Nous gardons et manufacturons tous les bois de construction, que nous vendons à bonnes conditions.
Nous vendons également

Portes et fenêtres, Bardeaux, Moulures, Bois blanchi, etc.

Matériaux de construction

Ciment, Papier à couverture, toile ondulée, lattes métalliques, angles d'acier pour enduits, Peinture, la meilleure sur la marché, Etc., etc.

Quincaillerie et plomberie générales.

Une visite est sollicitée.

Henri Jalbert.



Aux amateurs photographes

Appareils (Kodaks) de toutes grandeurs et de prix variés.
Venez examiner notre assortiment et parcourir nos catalogues.
Les appareils EASTMAN sont en vogue dans l'univers entier.
N'oubliez pas cette phrase devenue proverbe: "Si ce n'est pas un EASTMAN, ce n'est pas un KODAK!"

W. Gauthier

Horloger-Bijoutier, Rue Racine, Chicoutimi

Représentant de la CANADIAN KODAK Co. Ltd. de Toronto.

OVIDE GUAY

Plombier Ferblantier Couvreur

Passage d'appareils de chauffage à air chaud à la vapeur et à eau chaude

Tous genres d'ouvrage, en Cuivre, Ferblanc, Tôle Galvanisée
Tôle Noire, Dalles, Dalots et corniches en tôle.
Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai.

RUE RACINE, Téléphone, Local 166 CHICOUTIMI.

ECONOMIE

LA CIE GAUDREAU & GAGNON

SUR LA COTE, CHICOUTIMI.

Le secret d'acheter la marchandise à bon marché quand elle est chère, est un problème facile à résoudre si vous achetez chez-nous.

Vous trouverez à nos magasins une quantité de marchandises à des prix plus bas que les anciens.

NOTRE MONSIEUR HENRI GAGNON QUI EST DE RETOUR D'UN VOYAGE A QUEBEC ET MONTREAL, ET A ETE ASSEZ HEUREUX D'ACHETER DIVERS LOTS DE MARCHANDISES A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS, CE QUI NOUS PERMET D'OFFRIR A NOS CLIENTS DES BONS-MARCHES QUASI INCROYABLES EN CE TEMPS DE GUERRE.

Liste partielle de quelques-uns de ces bons marchés.

- Grandes nats avec élastic, brun-foncé, clair et noir 3 pour..... 5 cts
- Savon parfumé, 8 barres pour..... 25 cts
- Cashmire laine, 28 pouces, différentes couleurs à..... 25 cts
- Crépé laine, rouge et gris à..... 25 cts
- Mousseline laine et soie, 1 pièce seulement à..... 25 cts
- 2 pièces drap noir et bleu Président, 64 pcs pour manteaux et costumes, valeur \$2.00 pour..... \$1.00
- 20 pièces de cravanettes, laine 56 pouces pour manteaux et costumes, valant \$2.00 pour..... \$1.00

DEPARTEMENT D'EPICERIE et de GROCERIE

- Oeufs chaulés à..... 28 cts la doz.
- Riz à..... 4 cts la lb.
- Pois à soupe cuisants bien à..... 5 cts la lb.
- Biscuits thé à..... 5 1-2 cts la lb.
- Sirup de sucre au gallon à..... 55 cts

Notre annonce paraîtra toutes les semaines dans le journal. S'il vous plaît y porter attention et vous ferez des ECONOMIES.

ECONOMIE

OU ALLER POUR S'HABILLER?

Complets fait sur commande spéciale en huit jours.



Les clients trouveront toujours à notre magasin des complets ou pardessus SEMI-READY taillés sur leurs mesures, confectionnés avec des tissus de différents patrons, dont nous avons 300 échantillons.

C'est là un service de confection qui a été beaucoup apprécié. On peut s'assurer le travail de tailleurs experts aux prix des manufacturiers.

On peut avoir des vêtements en lainages anglais importés au prix modique de \$18.00 et d'autres de meilleurs qualités à \$21.00, \$23.00 et \$25.00

Chaque commande est exécutée dans l'espace de huit jours.

On peut choisir le style que l'on désire dans un cahier de modes, dans lequel vous trouverez plus de 30 dessins exclusifs de complets et pardessus.

Le système de mesurage d'après le type physique donne au tailleur une photographie exacte du client.

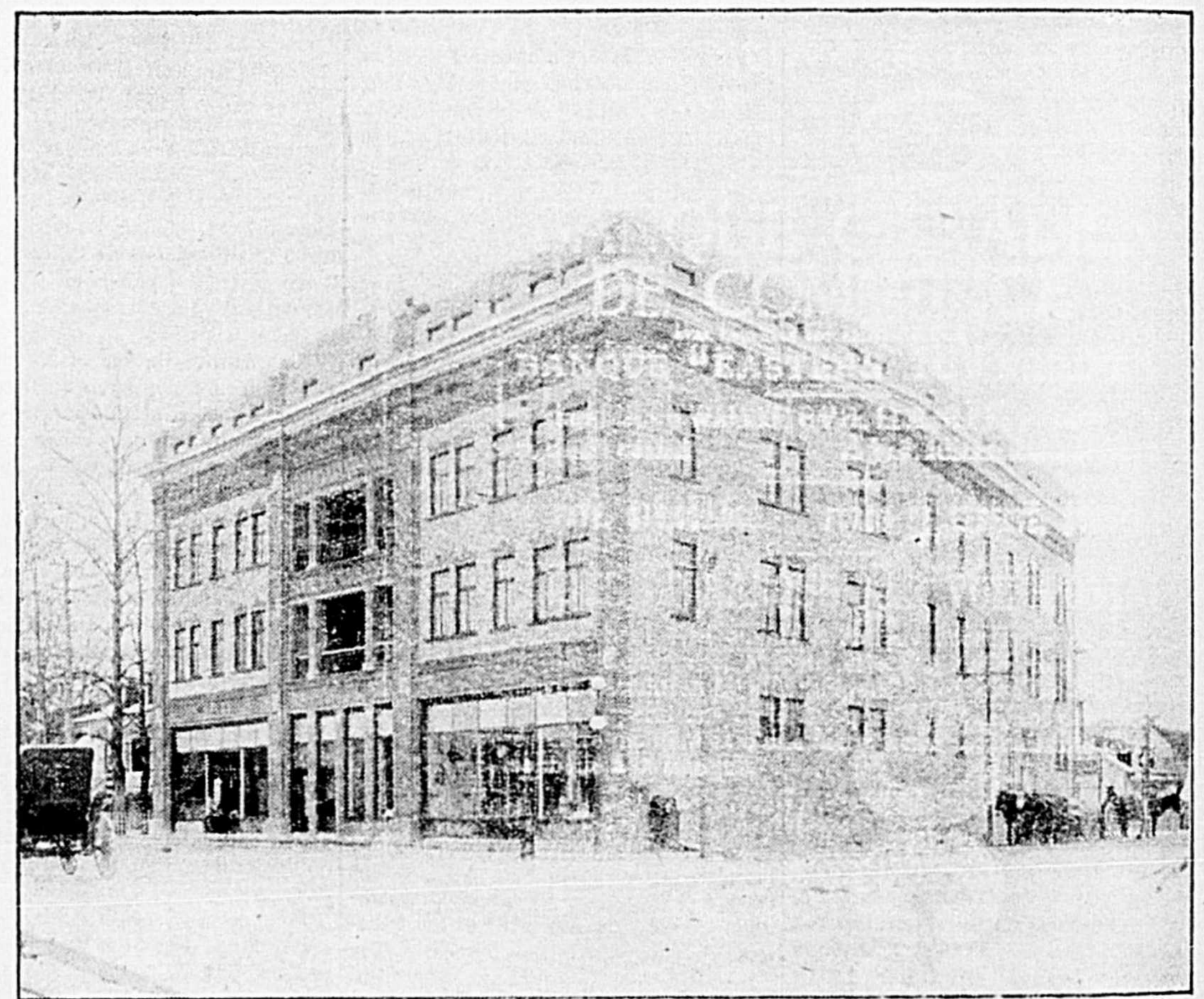
Les vêtements sont garantis et d'un ajustement parfait et donnent toujours satisfaction.

Vêtements spéciaux, Uniformes, Livrées, Tuniques et gr. nds pardessus militaires exécutés sur commande spéciale en huit jours.

VENEZ VOIR LES ECHANTILLONS A NOTRE MAGASIN.

L.-H. CARRIER

RUE RACINE, CHICOUTIMI



LA CIE MASSICOTTE & TREMBLAY

Venant d'être reçu un char de fil barbelé, un brin, à \$3.25 le rouleau de 80 rods.

DEPARTEMENT DE LA MARCHANDISE SECHE

Nous venons de recevoir un lot considérable de Rideaux, Portières, Madras, Toiles à chassie, Poles, etc, etc., Aussi un assortiment complet de chaussures de feutre, souliers de fantaisie, etc, etc.,

Foin, Avoine, Blé, Blé-a-Inde, Patée, Grue, Son, Farin à engrais.
Fari. e provenant des célèbres moulins Ogilvie et Lac 'es Bois.

RUE RACINE - CHICOUTIMI

EPICERIES

Notre stock d'épicerie est toujours des plus complets et nos prix les plus bas.

Consultez nos prix avant d'acheter ailleurs et vous y économiserez de l'argent.

Aussi notre département de marchandises sèches et chaussures est au complet et nos prix comme toujours défient toute compétition.

Une visite vous convaincra.

AG. LEPAGE

RUE RACINE, - (Près de la Patinoire) - CHICOUTIMI.

La Cie Gaudreau & Gagnon - Satisfaction

La Cie Gaudreau & Gagnon - Satisfaction